

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Saad Dahlab, Blida
USDB.

Faculté des Sciences.
Département Informatique.

**Mémoire pour l'obtention
D'un diplôme de Master II**
Option : ingénierie de logiciel

Sujet :

**Conception Orientée Objet d'un composant
gérant l'état Civil pour le système eAPC**

Présenté par : SEDDAOUI Wassila

Promoteur : Mr BENNOUAR Djamel

Organisme d'accueil : CDTA

Soutenue le : 27/09/ 2011, devant le jury composé de :

Président : Mr Cherif-zahar.

Examineur : Mme Aoussat.

Examineur : Mme Oukid L.

- 2010/2011-

Remerciements

Au terme de ce travail je tiens à remercier tout d'abord ALLAH le tout puissant de m'avoir donné le courage et d'avoir facilité la réalisation de ce travail.

J'exprime mon grande reconnaissance et remerciement à mon promoteur Mr : Djamel BENNOUAR pour son aide, ses conseils et de m'avoir orienté et mis à mon disposition tous les moyens nécessaires durant mon travail.

Je remercie aussi Monsieur le Directeur du Centre de Développement des Technologies Avancées(C.D.T.A).

Mes remerciements les plus vifs s'adressent aussi aux messieurs le président et les membres de jury d'avoir accepté d'examiner et d'évaluer mon travail.

J'exprime également mon gratitude à tous les enseignants qui ont collaboré à mon formation Master II et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de mon mémoire.

Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à mes parents pour leur contribution, leur soutien et leur patience et à tous mes proches.

Merci à tous et à toutes.

SEDDAOUI WASSILA

Liste des figures.....	6
Liste des sigles et acronymes	9
Résumé	10
1 Introduction	11
2 Problématique.....	11
3 Objectifs et besoins	12
4 Méthodologie.....	12
5 Organisation du mémoire.....	12
Chapitre I : L'approche eGouvernement	
I.1 Introduction.....	14
I.2 Définition	14
I.3 Objectif de l'eGouvernement.....	14
I.4 Type D'interactions Gouvernementales.....	15
I.5 Les cibles principales pour l'eGouvernement.....	15
I.6 E-gouvernement dans notre pays (Stratégie E-Algérie 2013)	15
I.7 Conclusion	16
Chapitre II : Etude de l'existant	
II.1 Introduction.....	18
II.2 Définition.....	18
II.3 L'organisation de l'APC.....	18
II.4 Domaine d'étude.....	19
II.5 Gestion de service d'état civil.....	19
II.5.1 Officier d'état civil	19
II.5.2 Les registres	20
II.6 Le fonctionnement dans le service d'état civil	21
II.6.1 La constatation des événements.....	21
II.6.2 L'établissement des actes	22
II.6.3 Apposer les mentions et transcrire certains jugements.....	25
II.6.4 La tenue et la conservation des registres	25
II.7 Conclusion	27
Chapitre III : Analyse des besoins	
III.1 Introduction	29
III.2 Les acteurs de notre système	29
III.3 Diagramme de cas d'utilisation général	29

III.4 Diagramme de cas d'utilisation détaillé	31
III.4.1 Cas d'utilisation « Gérer les profils »	31
III.4.2 Cas d'utilisation « Gérer les comptes »	31
III.4.3 Cas d'utilisation « Configurer les paramètres du système »	32
III.4.4 Cas d'utilisation « Gérer les déclarations »	32
III.4.5 Cas d'utilisation « Valider les déclarations »	34
III.4.6 Cas d'utilisation « Gérer les demandes »	34
III.4.7 Cas d'utilisation « Valider les demandes »	36
III.4.8 Cas d'utilisation « Suivre la validation d'une déclaration »	36
III.4.9 Cas d'utilisation « Suivre la validation d'une demande »	37
III.4.10 Cas d'utilisation « Ajouter les mentions »	37
III.4.11 Cas d'utilisation « Valider les mentions »	38
III.4.12 Cas d'utilisation « Déclarer les jugements »	38
III.5 Conclusion	38
Chapitre IV : Conception du système	
IV.1 Introduction	40
IV.2 Description des cas d'utilisation	40
IV.2.1 Cas d'utilisation « S'authentifier »	40
IV.2.2 Cas d'utilisation « Gérer les profils »	41
IV.2.3 Cas d'utilisation « Gérer les comptes »	45
IV.2.4 Cas d'utilisation « Configurer les paramètres du système »	50
IV.2.5 Cas d'utilisation « Préciser le nombre de fois pour valider l'information »	53
IV.2.6 Cas d'utilisation « Affecter des rôles aux officiers d'état civil »	53
IV.2.7 Cas d'utilisation « Ajouter les déclarations »	55
IV.2.8 Cas d'utilisation « Modifier les déclarations »	58
IV.2.9 Cas d'utilisation « Supprimer les déclarations »	60
IV.2.10 Cas d'utilisation « Valider les déclarations »	61
IV.2.11 Cas d'utilisation « Suivre la validation d'une déclaration »	63
IV.2.12 Cas d'utilisation « Ajouter les demandes »	65
IV.2.13 Cas d'utilisation « Modifier une demande »	67
IV.2.14 Cas d'utilisation « supprimer une demande »	67
IV.2.15 Cas d'utilisation « Valider les demandes »	67
IV.2.16 Cas d'utilisation « Suivre la validation d'une demande »	67
IV.2.17 Cas d'utilisation « Ajouter les mentions »	67
IV.2.18 Cas d'utilisation « Valider les mentions »	68
IV.2.19 Cas d'utilisation « Vérifier l'authenticité d'un document »	68
IV.2.20 Cas d'utilisation « Télécharger les formulaires »	70

Sommaire

IV.2.21 Cas d'utilisation « Valider les informations de la création d'un compte »	71
IV.3 Diagramme de classe.....	71
IV. 3.1 Diagramme de classe.....	71
IV.3 .2 Dictionnaire de données.....	73
IV.3.3 Codification.....	77
IV.4 Conclusion.....	79
Chapitre V: Implémentation	
V.1 Introduction	81
V.2 Outils et les technologies utilisées.....	81
V.3 L'architecture utilisée.....	83
V.4 Présentation de l'application EAPC	84
V.5 Conclusion.....	94
Conclusion générale.....	95
Glossaire.....	96
Bibliographie.....	98
Web graphie	98

Liste des figures

Figure II 1:L'organisation de l'APC.....	18
Figure II 2: L'organisation du service d'état civil.....	19
Figure III 1: diagramme de cas d'utilisation général.....	30
Figure III 2:Diagramme de cas d'utilisation « Gérer les profils ».....	31
Figure III 3: Diagramme de cas d'utilisation « Gérer les comptes ».....	31
Figure III 4:Diagramme de cas d'utilisation «Configurer les paramètres du système ».....	32
Figure III 5: Diagramme de cas d'utilisation « Gérer les déclarations ».....	32
Figure III 6: Diagramme de cas d'utilisation « Ajouter les déclarations ».....	32
Figure III 7: Diagramme de cas d'utilisation« Modifier les déclarations.....	33
Figure III 8: Diagramme de cas d'utilisation «Supprimer les déclarations».....	33
Figure III 9: Diagramme de cas d'utilisation « Valider les déclarations ».....	34
Figure III 10: Diagramme de cas d'utilisation « Gérer les demandes ».....	34
Figure III 11: Diagramme de cas d'utilisation « Ajouter les demandes ».....	34
Figure III 12: Diagramme de cas d'utilisation « Modifier les demandes ».....	35
Figure III 13: Diagramme de cas d'utilisation «Supprimer les demandes».....	35
Figure III 14: Diagramme de cas d'utilisation « Valider les demandes ».....	36
Figure III 15:Diagramme de cas d'utilisation « Suivre la validation d'une déclaration	36
Figure III 16: Diagramme de cas d'utilisation « Suivre la validation d'une demande »	37
Figure III 17: Diagramme de cas d'utilisation « Ajouter les mentions ».....	37
Figure III 18: Diagramme de cas d'utilisation « Valider les mentions ».....	38
Figure III 19: Diagramme de cas d'utilisation « Déclarer les jugements ».....	38
Figure IV1:Diagramme de séquence de cas d'utilisation « S'authentifie ».....	40
Figure IV 2: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « S'authentifie ».....	41
Figure IV 3: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « créer un profil ».....	42
Figure IV 4: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « créer un profil ».....	42
Figure IV 5: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « modifier un profil ».....	43
Figure IV 6: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « modifier un profil ».....	43
Figure IV 7:Diagramme de séquence de cas d'utilisation « supprimer un profil ».....	44
Figure IV 8: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « supprimer un profil ».....	45
Figure IV9: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « créer un compte ».....	46
Figure IV 10: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « créer un compte ».....	47
Figure IV 11: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « supprimer un compte ».....	47
Figure IV 12: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « supprimer un compte ».....	48
Figure IV 13: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « activer un compte ».....	48
Figure IV 14: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « activer un compte ».....	49
Figure IV 15: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « affecter des privilèges a un compte ».....	49
Figure IV 16: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « affecter des privilèges a un compte ».....	50
Figure IV 17: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « préciser la méthode activation d'un compte ».....	51
Figure IV 18: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « préciser la méthode d'activation d'un compte ».....	51
Figure IV 19: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « modifier le découpage administratif ».....	52

Liste des figures

Figure IV 20: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « modifier le découpage administratif ».....	52
Figure IV 21: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « Préciser le nombre de fois pour valider les informations ».....	53
Figure IV 22: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « Affecter des rôles aux officiers d'état civil ».....	54
Figure IV 23: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « Affecter des rôles aux officiers d'état civil ».....	55
Figure IV 24 : Diagramme de séquence de cas d'utilisation « ajouter une déclaration de naissance ».....	56
Figure IV 25: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « ajouter une déclaration de naissance ».....	56
Figure IV 26 : Diagramme de séquence de cas d'utilisation « ajouter une déclaration de décès ».....	57
Figure IV 27: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « ajouter une déclaration de décès ».....	58
Figure IV 28: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « modifier une déclaration de naissance ».....	59
Figure IV 29: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « modifier une déclaration de naissance ».....	59
Figure IV 30: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « supprimer une déclaration de naissance ».....	60
Figure IV 31: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « supprimer une déclaration de naissance ».....	61
Figure IV 32: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « valider une déclaration de naissance ».....	62
Figure IV 33: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « valider une déclaration de naissance ».....	62
Figure IV 34: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « suivre la validation d'une déclaration ».....	64
Figure IV 35: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « suivre la validation d'une déclaration ».....	64
Figure IV 36: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « ajouter une demande ».....	66
Figure IV 37: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « ajouter une demande ».....	66
Figure IV 38: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « ajouter la mention ».....	67
Figure IV 39: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « ajouter la mention ».....	68
Figure IV 40: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « Vérifier l'authenticité d'un document ».....	69
Figure IV 41: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « Vérifier l'authenticité d'un document ».....	69
Figure IV 42: Diagramme de séquence de cas d'utilisation « Télécharger les formulaires.....	70
Figure IV 43: Diagramme d'activité de cas d'utilisation « Télécharger les formulaire.....	70
Figure IV 44: Diagramme de classe.....	72
Figure V 1: Chemin d'une requête dans Struts2.....	82
Figure V 2: Architecture générale de l'application.....	84
Figure V3: page d'accueil d'installation.....	84
Figure V4: Etape 1 d'installation.....	85
Figure V 5: Etape 2 d'installation.....	85

Liste des figures

Figure V6: Etape 3 d'installation.....	86
Figure V7: Fin d'installation avec succès.....	86
Figure V8: Page d'accueil d'application Eapc.....	87
Figure V9: Accès au compte d'administrateur.....	88
Figure V 10: Sélectionner les actions pour ajouter profil.....	88
Figure V 11: Afficher un message de succès.....	89
Figure V 12: Accès au compte d'OEC validateur.....	89
Figure V 13: Sélectionner le type de déclaration.....	90
Figure V 14: Sélectionner une déclaration.....	90
Figure V 15: Afficher les informations de déclaration sélectionnée.....	91
Figure V 16: Accès au compte citoyen.....	91
Figure V 17: Sélectionner type document.....	92
Figure V 18: Demande acte de naissance formulaire1.....	92
Figure V 19: Demande acte de naissance formulaire2.....	93
Figure V 20: Générer le numéro de la demande et le numéro de secret.....	93
Figure V 21: Acte de naissance première page.....	94
Figure V 22: Acte de naissance deuxième page.....	94

Liste des sigles et acronymes

AJAX	Asynchrones JavaScript and XML .
APC	Assemblée Populaire Communale .
API	Application Programming Interface .
EJB	Entreprise Java Bean .
HTML	Hyper Text Markup Language .
HTTP	HyperText Transfer Protocol .
IDE	Integrated Development Environment.
IHM	Interface Home Machine .
JDBC	Java DataBase Connectivity .
JSF	Java Server Faces .
JSP	Java Server Pages .
J2EE	Java 2 Entreprise Edition .
MVC	Model Vue Contrôleur .
OEC	Officier d'Etat Civil .
SGBD	Système de Gestion de Base de Donnée.
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication .
URL	Uniform Resource Locator .
XML	Extensible Markup Language .

Résumé

E-APC est un système dit de Egouvernement. Il permet de mettre sur internet les divers services et activités que nous trouvons dans une APC.

L'objectif du projet est de concevoir pour une Application E-APC, un composant orienté vers le support des activités du service de l'état civil. Ce composant sera réalisé selon une approche MVC. La technologie de réalisation utilisée est représentée par le Framework Struts2 et Ajax.

Abstract

E-APC is a system called Egovernment. It allows to put on the internet the various services and activities that we can find in the APC.

The aim of this project is to design for an Application E-APC, a component oriented toward the support of the activities of the service of the civil status. This component will be carried out according to an approach MVC. The technology of realization used is the Framework Struts2 and Ajax .

ملخص

النظام الإلكتروني للبلدية يسمح بوضع في الانترنت مختلف المهام الموجودة في البلدية, و يهدف هذا المشروع إلى تصميم عنصر يسمح للمواطن باستخراج مختلف وثائق الحالة المدنية, و التكنولوجيا المستعملة في هذا التصميم هي AJAX ,STRUTS2 .

1 Introduction

Les technologies de l'information et de la communication sont devenues un puissant levier de développement économique et social. Elles sont la source d'innovations continues et créent des opportunités nouvelles de développement.

À cet effet, et dans le souci de généraliser Internet plusieurs essais ont été faits afin de mettre sur internet les divers services gérés par les institutions étatiques.

Le projet intitulé E-APC a pour objectif de mettre sur pied un système qui permettrait de mettre sur internet les divers services et activités que nous trouvons dans une APC et qui sont fortement sollicités par les citoyens d'une commune tels que le service d'état civil, le service de vote et les divers aspects liés aux délibérations de l'APC.

Le projet facilitera non seulement la tâche des officiers pénalisés par une charge de travail démentielle, mais permettra aussi aux citoyens de retirer les documents dans les meilleures conditions possibles, Une telle approche influera positivement sur le rendement des officiers et sur l'attente des citoyens.

2 Problématique

Dans la version actuelle de l'E-APC, une première version du composant gérant l'état civil a été réalisée. Ce composant est basé sur une conception qui n'est pas fondée sur une étude approfondie du service de l'état civil. L'objectif de l'étude précédente était de mettre sur pied dans des délais très courts un composant qui puisse supporter les opérations fondamentales de l'état civil à savoir la saisie des informations concernant les divers événements concernant le citoyen (naissance, mariage, décès) et la production des divers états (extrait de naissance, décès, fiche individuelle etc..). Cependant l'étude très simple sur laquelle est basée le composant d'état civil actuel rends ce dernier inapproprié pour le support d'opération de vérification de lien de parenté, la production de documents familiaux, et l'adaptation aux découpages administratifs.

3 Objectifs et besoins

L'objectif du travail est de concevoir le composant orienté support du service de l'état civil en se basant sur une étude approfondie de l'état civil. Le nouveau composant doit être réalisé selon une approche MVC tout en mettant en œuvre les technologies Web basée sur le modèle MVC. Ainsi la réalisation devra se basée sur le Framework Struts 2 et Ajax et les états de sortie par Jasper Report.

4 Méthodologie

Le processus de développement suivi est un processus itératif et incrémentale centré sur les cas d'utilisations

5 Organisation du mémoire

Au chapitre I nous définissons le thème E-gouvernement son objectif et l'E-gouvernement dans notre pays.

Au chapitre II nous étudions l'organisation et les différentes fonctions dans une APC.

Au chapitre III nous entamons l'analyse de besoin, nous présenterons les différents acteurs de notre système et cas d'utilisation spécifiés à chacun d'entre eux.

Au chapitre IV nous entamons la conception du système, nous abordons les détails de notre travail à l'aide des diagrammes UML pour mieux visualiser la structure des modules du système, ainsi leur comportement.

Au chapitre V nous présentons l'implémentation et la réalisation de notre système ou nous allons exposer notre système et son mode de fonctionnement.

A la fin une conclusion générale.

Chapitre I

L'approche eGouvernement

I.1 Introduction

Les gouvernements veulent s'assurer que les citoyens, les entreprises, le monde académique et les entités publiques ont un accès plus facile et rapide aux services publics.

Le but de ces efforts est d'augmenter le degré de satisfaction des citoyens à l'égard de leurs gouvernements par la fourniture d'informations et de services quelque soit le lieu où ces citoyens travaillent ou habitent.

L'apposition du e- pourrait laisser penser, il ne s'agit pas simplement d'utiliser l'Internet en lieu et place des moyens de communication papier ou d'informatiser les procédures existantes, mais de les repenser pour améliorer la productivité de l'administration et les services rendus aux usagers.

Donc, l'e-gouvernement fournit des services publics en ligne aux gens et aux entreprises qui sont ces clients.

I.2 Définition

La première définition à laquelle nous ferons référence ici est celle présentée par Dempsy (Dempsy, 2003). Pour cet auteur, l'e-gouvernement est l'usage des TIC pour transformer le gouvernement en le rendant plus accessible aux citoyens, plus efficace et plus responsable. [W1]

- L'expression « e-Gouvernement » englobe généralement deux notions [W2] :
 - La dématérialisation des procédures publiques et la numérisation intégrale de l'accès aux services publics de l'Etat et des administrations locales.
 - L'utilisation des TIC dans les administrations, établissements publics et collectivités locales. Il s'agit ici de la mise en place de systèmes d'information « métiers » permettant un traitement électronique des procédures publiques.

I.3 Objectif de l'eGouvernement

e-Gouvernement a pour but :

- La mise en ligne de ses services au profit de l'entreprise et du citoyen.

- Améliorer la qualité du service rendu de diminuer les délais de traitement.
- Rendre les services publics plus accessibles à leurs usagers.
- Améliorer le fonctionnement interne de l'administration.

I.4 Type D'interactions Gouvernementales

Selon plusieurs auteurs [Cosmoby 2001], [Isnet 2004], [IDA 2004], les interactions gouvernementales sont de trois types :

- A2A (Administration to Administration)
- A2B (Administration to Business) et
- A2C (Administration to citizen).

I.5 Les cibles principales pour l'eGouvernement

Pour l'eGouvernement les « cibles » principales sont :

- ✓ Les citoyens,
- ✓ Les entreprises,
- ✓ Les associations,
- ✓ Les collectivités, locales et territoriales,
- ✓ Les agences gouvernementales,
- ✓ Les administrations entre – elles.

I.6 E-gouvernement dans notre pays (Stratégie E-Algérie 2013)

Les grandes lignes de cette stratégie ont été présentées par le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

Le plus important des objectifs de cette stratégies est de mettre à la disposition de toutes les catégories de la société un certain nombre de services en ligne (état-civil, impôts, justice, etc.) permettant d'en finir avec la bureaucratie administrative. Dans ce cadre, un ensemble de quelque 447 actions sont prévues par l'ensemble des institutions et départements ministériels.

Nous citons quelque action

- ✓ **Accélération de l'usage des TIC dans l'administration publique**
- ✓ **Accélération de l'usage des TIC au niveau des entreprises**

- ✓ Développement des mécanismes et des mesures incitatives permettant l'accès des ménages et des très petites entreprises aux équipements et aux réseaux des TIC
- ✓ Renforcement de l'infrastructure de télécommunication à haut et très haut débit
- ✓ Le développement des compétences humaines (enseignement des TIC pour toutes les catégories sociales)
- ✓ Renforcement de la recherche développement et de l'innovation....

Afin de réaliser ces actions Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication a souligné la nécessité d'unir tous les efforts pour la réalisation du programme "e-Algérie 2013" visant la construction de la société et de l'économie numériques.

I.7 Conclusion

Le gouvernement électronique (e-gouvernement) reflète les visions finales pour que les administrations publiques et les gouvernements subissent une modernisation et une réorganisation énormes.

Chapitre II

Etude de l'existant

II.1 Introduction

Avant d'entamer la conception et la réalisation de notre système il faut d'abord faire une étude sur le domaine de fonctionnement. Cette étude a été faite au niveau de l'APC de Baba Hassan et elle permet de mieux comprendre le fonctionnement du système dans la réalité et facilitera la conception.

II.2 Définition

La commune est la collectivité territoriale de base dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est créée par la loi. Elle est administrée par une assemblée élue, l'assemblée populaire communale (APC) et un exécutif présidé par un Maire élu par le peuple qui dirige aussi la commune.

II.3 L'organisation de l'APC

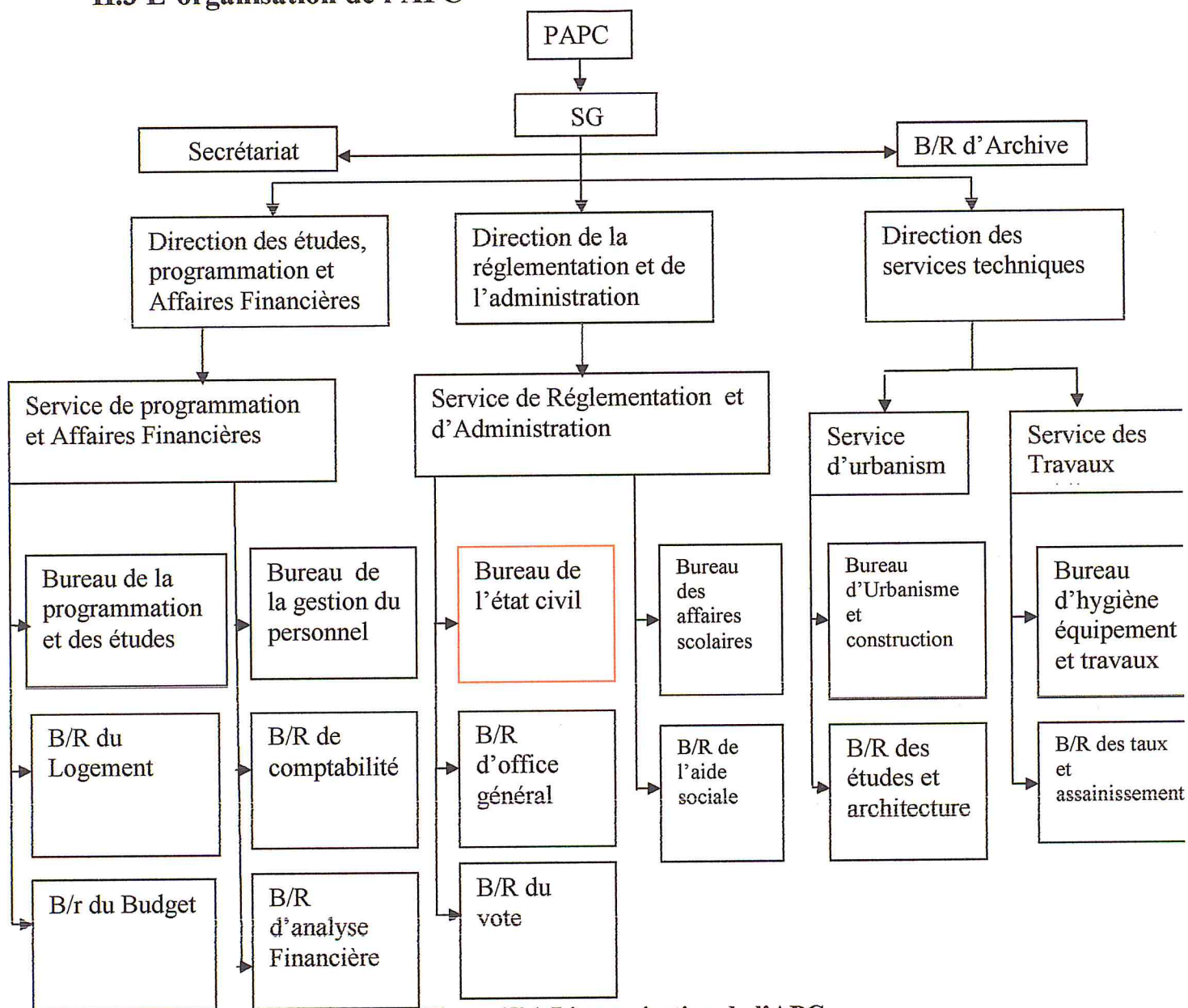


Figure II 1:L'organisation de l'APC

II.4 Domaine d'étude

Notre domaine d'étude se limite au service d'état civil.

L'APC est représentée par l'hierarchie suivante :

- Le PAPC (président de l'APC) :
- Le SG (secrétaire général)
- Les membres de l'APC :

Suivant notre domaine d'études on aura :

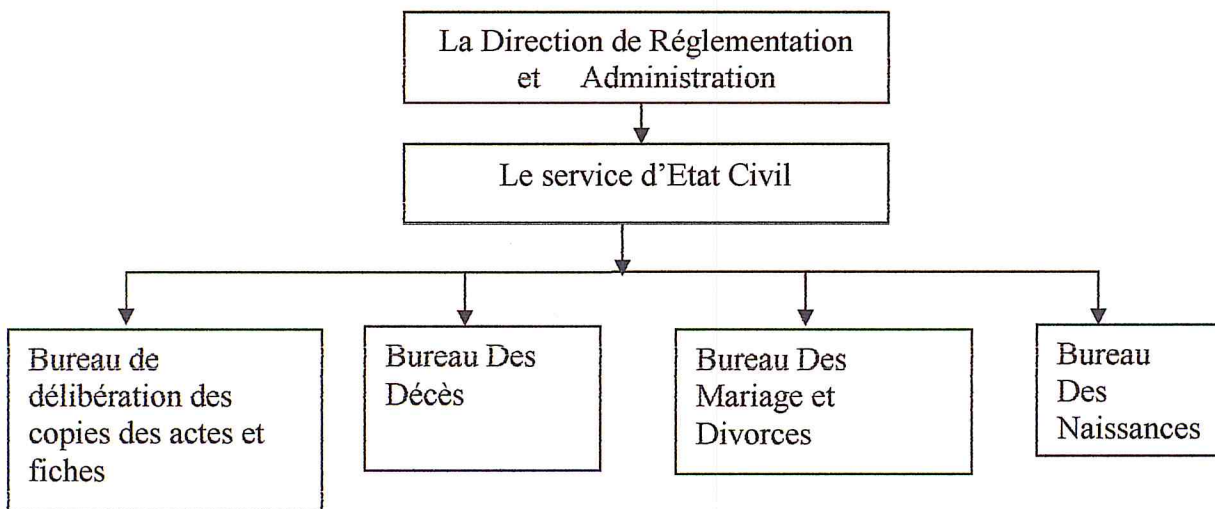


Figure II 2: L'organisation du service d'état civil

II.5 Gestion de service d'état civil

Le travail dans le service d'état civil est basé sur 2 choses :

- ✓ La responsabilité et le rôle d'un officier d'état civil.
- ✓ Les registres.

II.5.1 Officier d'état civil

Les Officiers de l'état civil sont : le président, les vices présidents de l'assemblée populaire communale, les chefs de missions diplomatique pourvus d'une circonscription consulaire et les chefs de postes consulaires.

Le président peut déléguera un ou plusieurs agent communaux occupants des emplois permanents, âgés au moins de 21 ans les fonctions qu'il exerce en tant qu'officier d'état civil :

- Pour la réception des déclarations des naissances, décès et le reste des événements et pour la transcription.
- La constatation et l'établissement des actes.
- D'apposer les mentions qui doivent, d'après la loi, être faites dans certains cas, en marge des actes de l'état civil déjà inscrits ou transcrit et transcrire le dispositif de certains jugements
- De veiller à la tenue et la conservation des registres courants et de ceux des années antérieures déposés aux archives de la commune, des missions diplomatique ou des postes consulaires
- De délivrer, à ceux qui ont le droit de les requérir, des copies ou extraits des actes figurant sur les registres.
- D'établir les statistiques mensuelles, trimestrielles et décennales des naissances, mariage et décès.
- De lister les futurs candidats de service national chaque année.

Les officier d'état civil exercent leur travail sous un double contrôle la surveillance judiciaire qui est assuré par le procureur général et la surveillance administrative qui est assuré par le wali donc la responsabilité de chaque officier d'état civil est une responsabilité personnelle.

II.5.2 Les registres

Tous les événements qui concernent les citoyens (naissance, mariage, décès) sont enregistrés dans des registres en 2 copies.

Donc nous avons 3 types de registre :

- ✓ Un registre pour les naissances.
- ✓ Un registre pour les mariages.
- ✓ Un registre pour les décès.

Un registre concerne une année bien précise. Avant son exploitation effective, toutes les pages du registre sont numérotées séquentiellement et cachetés par le président de tribunal.

Au premier Janvier de chaque année ces registres sont pris pour enregistrer les évènements séquentiellement selon leur types .Le 31 Décembre les registres doivent être fermé par un officier d'état civil. Une copie reste au service d'état civil l'autre doit être transférée au tribunal.

II.6 Le fonctionnement dans le service d'état civil

II.6.1 La constatation des événements

C'est les conditions pour vérifier la validité des demandes en s'assurant des fiches ou actes pour l'établissement du nouveau acte demandé.

En général le déclarant doit présenter les documents et papiers nécessaires pour s'identifier au pré de l'OEC et même des témoins s'il le faut.

II.6.1.1 Pour actes de naissance

Si la déclaration de naissance a eu lieu en une période ne dépassant pas 5 jours après la naissance l'acte sera direction transcrit en la présence du déclaration bien sur sinon (après avoir dépasser la période), mentionner le jugement dans le registre.

II.6.1.2 Pour acte de mariage

Si l'acte a eu lieu à l'APC avant le mariage il sera directement transcrit et nécessitera la présence des témoins.

Sinon c à d après un certain temps de mariage, la transcription de l'acte portera la mention du jugement.

II.6.1.3 Pour acte de décès

Si la déclaration de décès a eu lieu dans 24 Heures après l'heure de décès, l'acte sera directement transcrit et nécessitera la présence du déclarant bien sur accompagné d'un certificat médicale de décès.

Sinon c.à.d. après dépassement de cette période, la transcription de l'acte portera la mention du jugement.

II.6.1.4 Pour acte de divorce

L'acte n'est pas établi sans l'acte de jugement de divorce.

II.6.1.5 Pour certificat de preuve d'individualité

Le certificat n'est pas établi sans l'acte de jugement et la présence des témoins à l'établissement du certificat : preuve d'individualité.

Le certificat est établi dans le but de corriger les erreurs faites lors de l'établissement des actes transcrits sur les registres ce sont des erreurs dans les noms ou les dates de naissance.

II.6.1.6 Pour certificat de résidence

Le certificat de résidence est délivré suite à la fourniture de l'un des documents suivants :

- La quittance de loyer,
- la quittance d'électricité ou
- la quittance d'eau.

II.6.1.7 Pour certificat de non divorce

Vérification dans les registres de mariage que la veuve n'a pas divorcé avant le décès de son mari.

II.6.1.8 Pour fiche individuelle

Vérification que l'intéressé soit en vie ainsi que validité des informations du livret de famille.

II.6.1.9 Pour fiche familiale

Vérification de la validité des informations du livret de famille.

Pour délivrer des copie intégrales, il devrait y avoir une vérification si l'acte délivré est transcrit sur les registres de l'APC dans la quelle se présente l'intéressé.

Pour le reste des fiches d'état civil la vérification concernera la disponibilité du livret de famille.

II.6.2 L'établissement des actes

Les actes d'état civil énoncent :

- L'année.
- Le jour et l'heure ou il sont reçus.
- Les noms et prénoms de tous ceux qui y sont dénommés.

- Les professions et domiciles de tous ceux qui y sont dénommés.
- Les dates et lieux de naissance des pères et mères dans les actes de naissance
- Les dates et lieux de naissance des époux dans les actes de mariage.
- Les dates et lieux de naissance du décès.

L'officier d'état civil (OEC) établit trois types de fiches d'état civil :

- Etablissement des actes transcrits sur l'un des registres d'état civil.
- Etablissement des fiches et certificats non transcrits sur les registres d'état civil.
- Etablissement des fiches depuis le livret de famille.

II.6.2.1 Etablissement des actes transcrits sur l'un des registres d'état civil

Toutes les informations se trouvent dans les registres d'état civil.

II.6.2.1.1 Etablissement d'acte de naissance

Selon deux cas (cas avec jugement, cas sans jugement), l'acte contient les informations :

cas sans jugement

- Nom, prénom, date, heur et lieu de naissance du nouveau né.
- Nom, prénom, date, heur et lieu de naissance des parents.
- Nom, prénom du déclarant de naissance.

cas avec jugement

- Nom, prénom, date, heur et lieu de naissance du nouveau né.
- Nom, prénom, date, heur et lieu de naissance des parents.
- Nom de jugement.
- Tribunal de jugement.

II.6.2.1.2 Etablissement d'acte de mariage

cas sans jugement

- Nom, prénom, résidence, profession, date et lieu de naissance des époux.
- Nom, prénom des témoins.
- Date de mariage.

cas avec jugement

- Nom, prénom, résidence, profession, date et lieu de naissance des époux.
- Date de mariage, tribunal de jugement.

Suite à l'établissement de l'acte de mariage, l'OEC effectue les tâches suivantes :

- Mentionner le mariage dans les marges du registre de naissance.
- Délivrer un livret de famille.

II.6.2.1.3 Etablissement d'acte de décès

cas sans jugement

- Nom, prénom, résidence, profession, âge, date et lieu de naissance du décédé.
- Nom, prénom du déclarant du décès.
- Date, heure de décès.

cas avec jugement

- Nom, prénom, résidence, profession, âge, date et lieu de naissance du décès
- Date de décès, tribunal de jugement.

Suite à l'établissement de l'acte de décès, l'OEC mentionne le décès dans les marges du registre de naissance.

II.6.2.2 Etablissement des fiches non transcrites sur les registres

Ce sont des fiches prouvant certains états et situations vis-à-vis des citoyens.

II.6.2.2.1 Etablissement de certificat de résidence

- Nom, prénom, date et lieu de naissance de l'intéressé.
- Lieu de résidence de l'intéressé (commune de résidence).

II.6.2.2.2 Etablissement de certificat de preuve d'individualité

- Nom, prénom et résidence de l'intéressé.
- Nom et prénom des témoins.
- Nom (date de naissance) erroné et le nouveau (nouvelle) nom (date de naissance) rectifié.

II.6.2.2.3 Etablissement de certificat de non divorce

- Date de mariage.
- Nom, prénom de l'intéressé et l'époux décédé.

- Date de décès de l'époux.

II.6.3 Apposer les mentions et transcrire certains jugements

II.6.3.1 Mentionner le mariage

- Nom et prénom de l'époux.
- Date et numéro d'acte de mariage.

Mentionné dans registre de naissance et le registre de mariage.

II.6.3.2 Mentionner le décès

- Date et numéro d'acte de décès.

Mentionné dans registre de naissance et le registre de mariage.

II.6.3.3 Mentionner et transcrire le jugement de divorce

- Date, Tribunal de jugement.
- Numéro d'acte mariage.

Mentionné dans le registre de mariage.

Mentionné dans le registre de naissance.

II.6.3.4 Mentionné et transcrire le jugement de preuve d'individualité

- Ancien et nouveau (nom ou date de naissance).
- Date et Tribunal de jugement.

Mentionné dans le registre de naissance.

II.6.4 La tenue et la conservation des registres

II.6.4.1 Tenue des registres

Les actes de l'état civil sont transcrits, dans chaque commune, sur 3 registres tenus en double :

- un registre des actes de naissance.
- un registre des actes de mariage.
- un registre des actes de décès.

Chaque registre doit comporter une marge permettant l'apposition des mentions marginales.

Les registres sont cotés par première et dernière, et paraphés sur chaque feuille, par le président du tribunal ou le juge qui remplace. Le président du tribunal ou dresse

procès-verbal d'ouverture du registre, qui est consigné sur ce dernier et qui précise le nombre de feuilles le composant.

Les actes sont inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc ni interligne les ratures et les renvois sont approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte il n'y est rien écrit par abréviation et aucune date n'y est mise en chiffres.

Les registres sont clos et arrêtés par l'officier de l'état civil, à la fin de chaque année, dans le mois qui suit, l'un des doubles est déposé aux archives de la commune, l'autre au greffe de la cour.

II.6.4.2 Conservation des registres

Les registres de l'état civil doivent être conservés au siège de la commune et au greffe pendant cent ans à compter de leur clôture après ce délai, les registres des greffes sont versés des wilayas où ils sont conservés indéfiniment.

La consultation directe des registres par les personnes autres que les agents de l'état, habilités est interdite.

Toutefois, la consultation des registres datant de plus de cent ans est soumise aux règles qui régissent la consultation des archives communales.

Les dépositaires des registres sont tenus de les communiquer ou, sans déplacement :

- aux procureurs généraux et à leurs substituts pour leur permettre d'exercer leur contrôle et d'obtenir tout renseignement.
- aux walis, aux chefs d'arrondissement et à leurs délégués pour leur permettre de procéder à certaines opérations administratives.
- aux administrations qui seront déterminées par décret.

En outre, les registres sont déplacés en vue de leur consultation :

- par les juridictions, lorsqu'une décision de justice ordonne leur communication.
- par les procureurs généraux ou les magistrats qu'ils ont délégués pour opérer leur contrôle annuel.

II.7 Conclusion

Après avoir étudié le fonctionnement dans le service d'état civil d'une APC nous avons trouvé que tous les tâches exécuté sont des tâches manuels donc la nécessité d'automatisation des traitements effectués.

Et comme l'APC est une société administrative d'état cela permet de l'utiliser comme société d'eGouvernement pour la constitution et l'élaboration d'un système eAPC.

Chapitre III

Analyse des besoins

III.1 Introduction

Afin de construire notre système il faut d'abord passer par les étapes d'analyse et conception.

Dans ce chapitre nous allons présenter les besoins fonctionnels de notre système à l'aide des diagrammes de cas d'utilisation du langage de modélisation UML.

III.2 Les acteurs de notre système

Un Acteur représente l'abstraction d'un rôle joué par des entités externes (utilisateur, dispositif matériel ou autre système), qui interagissent directement avec le système étudié [Roques, 06].

Notre système possède 2 types d'acteurs :

Utilisateur : c'est une personne qui possède une session de travail dans le système. L'accès à sa session nécessite toujours une authentification. Un utilisateur possède des droits d'accès aux informations personnelles. Ces droits d'accès sont explicitement définies pour chaque utilisateur par l'administrateur du système. Il a la possibilité d'effectuer différentes tâches selon son profil qui peut être :

- Administrateur du système.
- Un officier d'état civil principal.
- Un officier d'états civil interne.
- Un officier d'états civil externe.
- Un officier d'états civil validateur.
- Un citoyen.
- Un officier de justice.

Anonyme : c'est une personne qui accède au système sans aucune authentification.

III.3 Diagramme de cas d'utilisation général

Un cas d'utilisation représente un ensemble de séquences d'actions réalisées par le système et produisant un résultat observable intéressant pour un acteur particulier. Un cas d'utilisation modélise un service rendu par le système. Il exprime les interactions acteurs/système [Roques, 06].

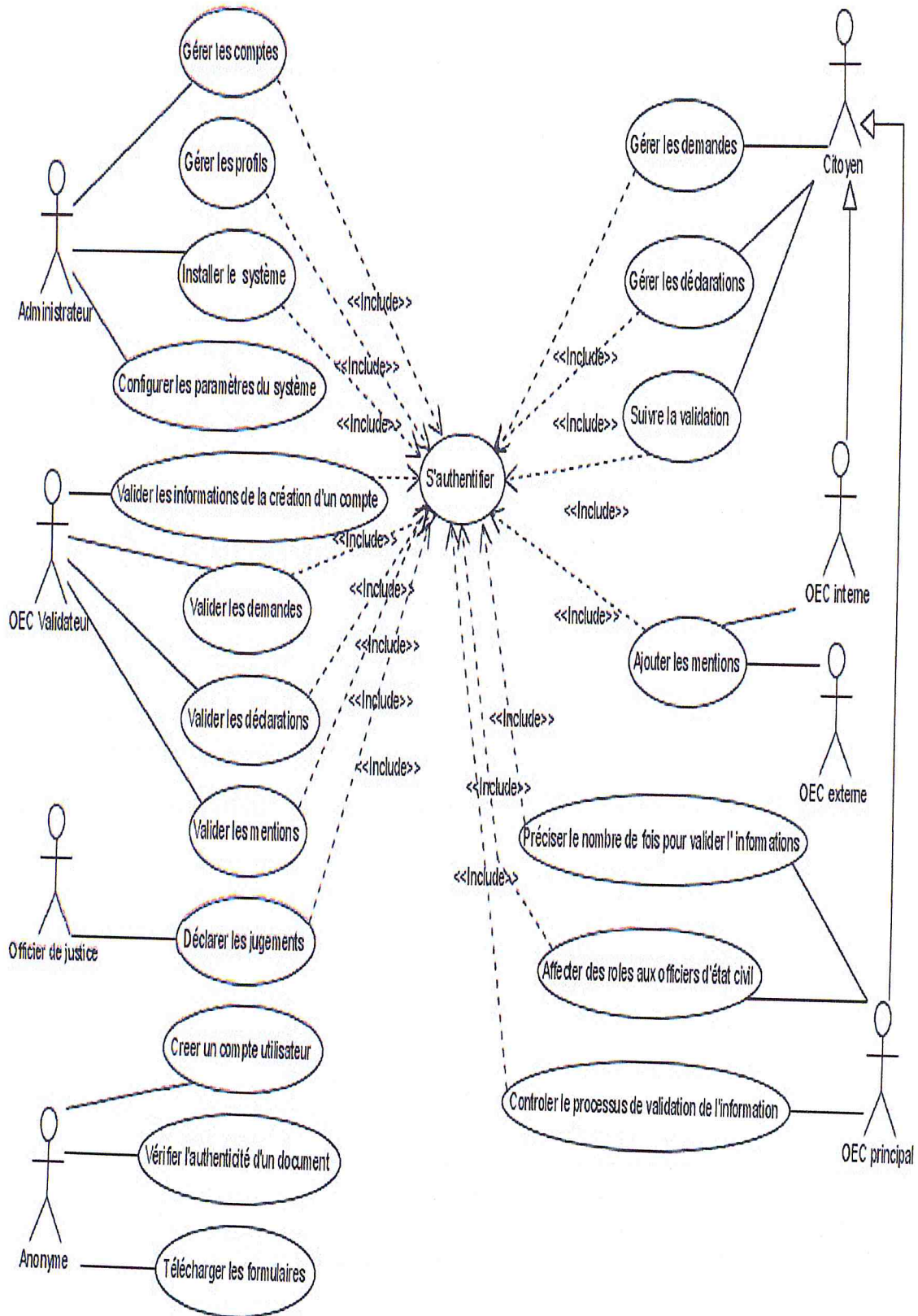


Figure III 1: diagramme de cas d'utilisation général

Cette tâche peut être effectuée par un OEC, OEC principal ou un citoyen. Nous avons 4 types de déclaration :

- ✓ Déclaration de naissance
- ✓ Déclaration de mariage
- ✓ Déclaration de décès
- ✓ Déclaration de divorce

III.4.4.2 Cas d'utilisation « Modifier les déclarations »

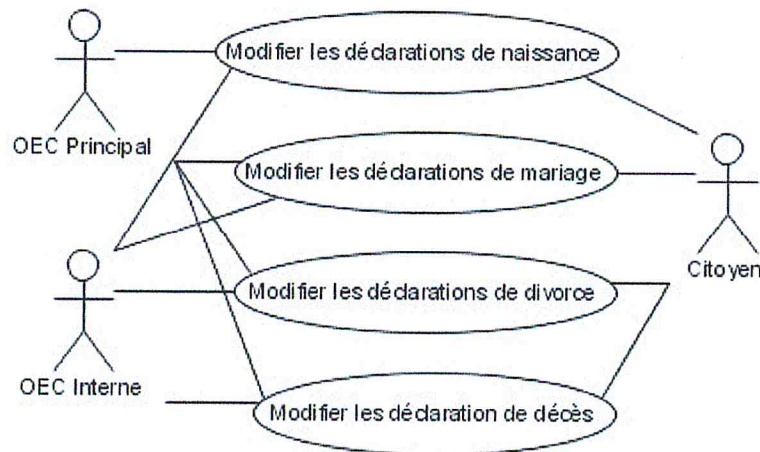


Figure III 7: Diagramme de cas d'utilisation« Modifier les déclarations »

OEC et le citoyen peuvent modifier les déclarations.

III.4.4.3 Cas d'utilisation « Supprimer les déclarations »

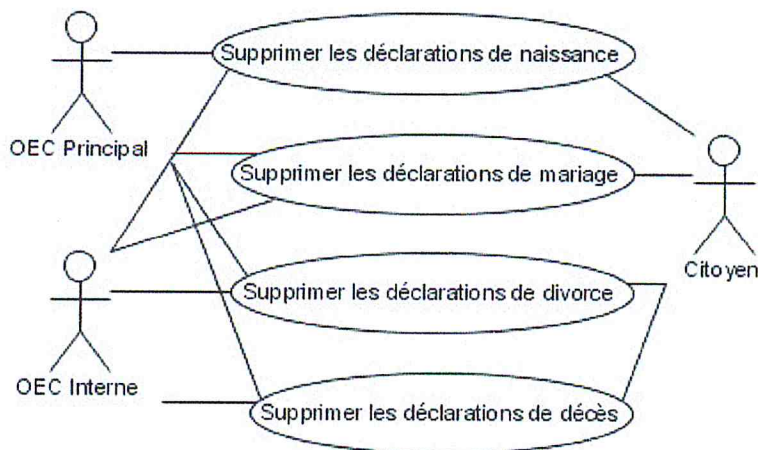


Figure III 8: Diagramme de cas d'utilisation «Supprimer les déclarations »

OEC et le citoyen peuvent supprimer les déclarations.

III.4.5 Cas d'utilisation « Valider les déclarations »

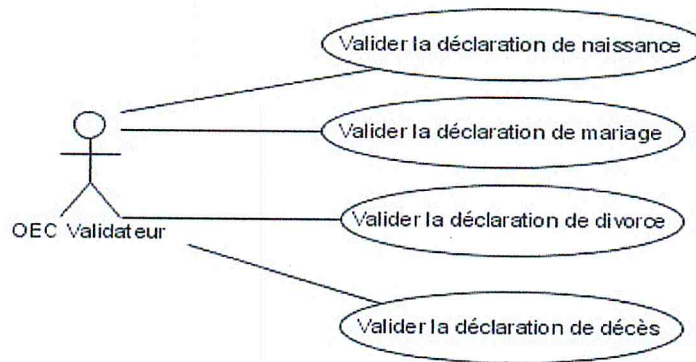


Figure III 9: Diagramme de cas d'utilisation « Valider les déclarations »

Les déclarations doivent être validées par un OEC valideur.

III.4.6 Cas d'utilisation « Gérer les demandes »

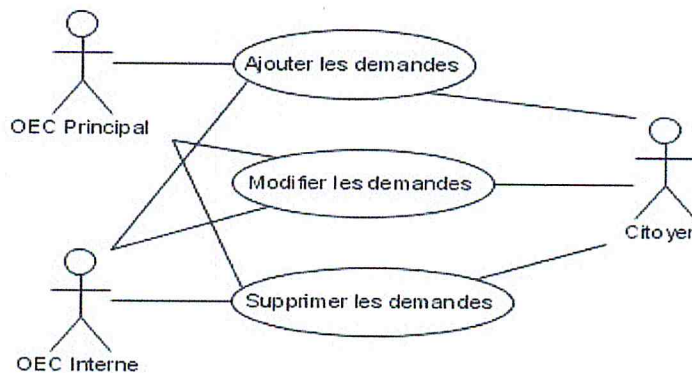


Figure III 10: Diagramme de cas d'utilisation « Gérer les demandes »

III.4.6.1 Cas d'utilisation « Ajouter les demandes »

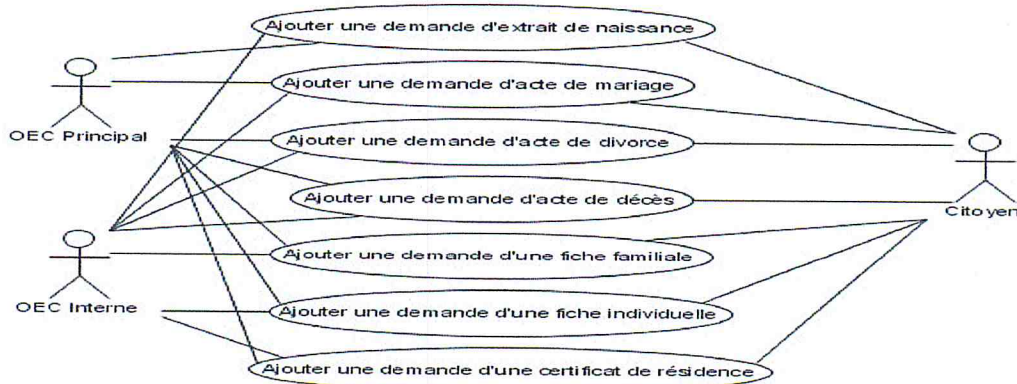


Figure III 11: Diagramme de cas d'utilisation « Ajouter les demandes »

Cette tâche peut être effectuée par un OEC, OEC principal ou un citoyen. Nous avons 7 types de demandes :

- ✓ Extrait de naissance
- ✓ Acte de mariage
- ✓ Acte de décès
- ✓ Acte de divorce
- ✓ Fiche familiale
- ✓ Fiche individuelle
- ✓ Certificat de résidence.

III.4.6.2 Cas d'utilisation « Modifier les demandes »

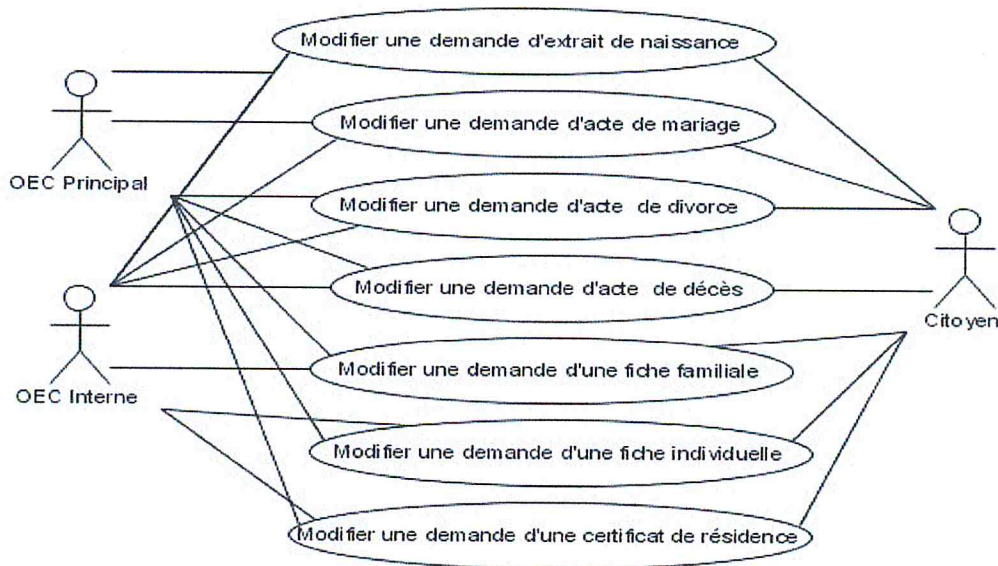


Figure III 12: Diagramme de cas d'utilisation « Modifier les demandes »

III.4.6.3 Cas d'utilisation « Supprimer les demandes »

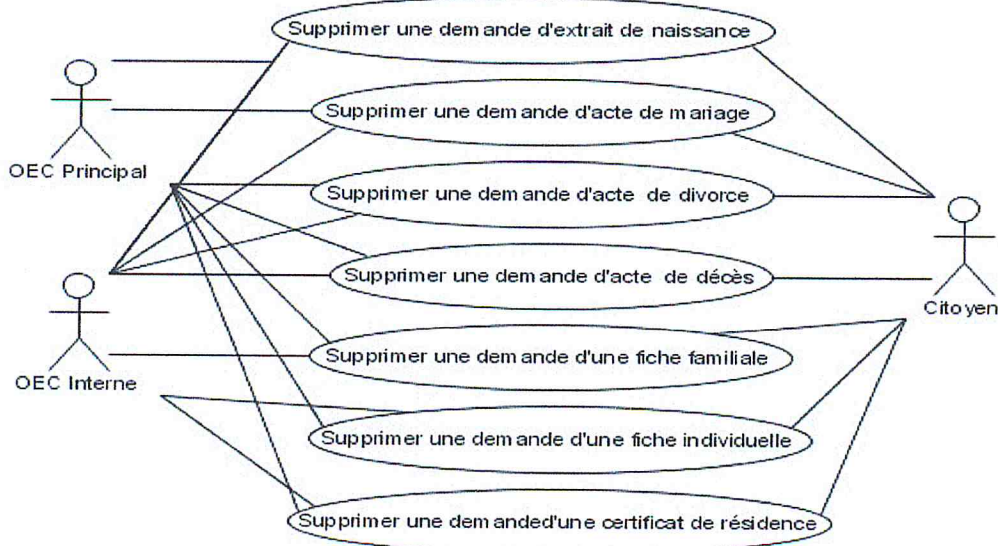


Figure III 13: Diagramme de cas d'utilisation « Supprimer les demandes »

III.4.7 Cas d'utilisation « Valider les demandes »

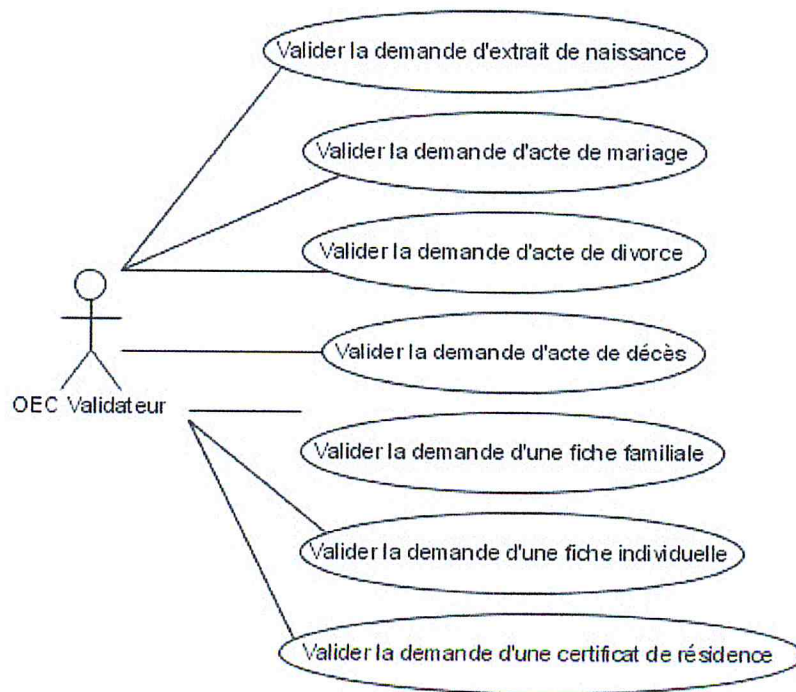


Figure III 14: Diagramme de cas d'utilisation « Valider les demandes »

Les demandes doivent être validées par un OEC valideur.

III.4.8 Cas d'utilisation « Suivre la validation d'une déclaration »

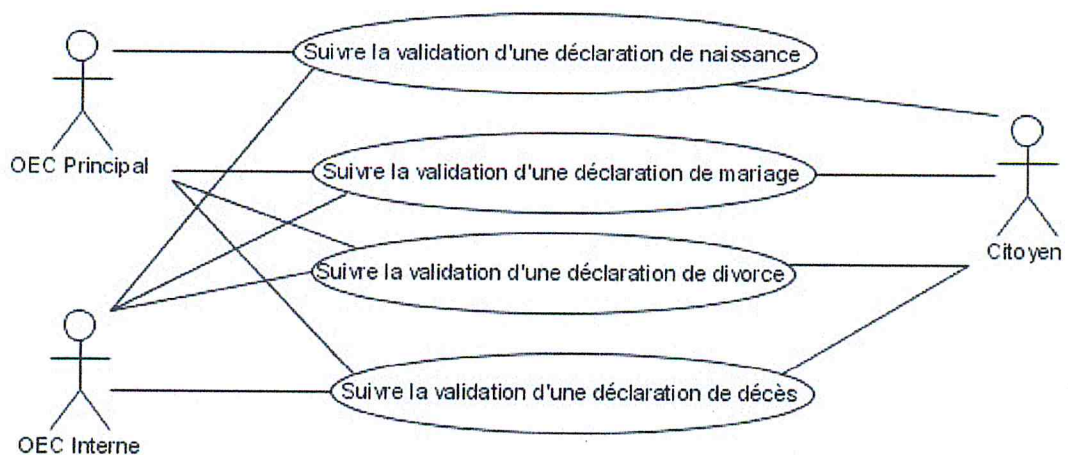


Figure III 15: Diagramme de cas d'utilisation « Suivre la validation d'une déclaration »

Le citoyen, OEC et OEC principal ont la possibilité de voir l'état de validation de leurs déclarations.

III.4.9 Cas d'utilisation « Suivre la validation d'une demande »

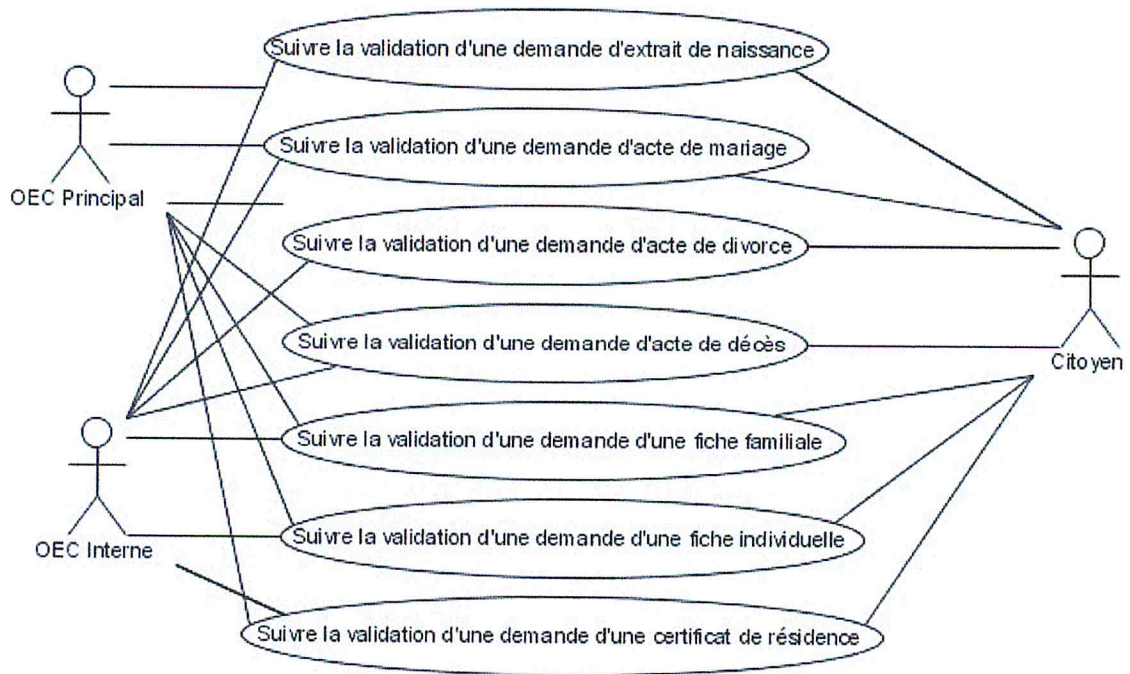


Figure III 16: Diagramme de cas d'utilisation « Suivre la validation d'une demande »

Le citoyen, OEC et OEC principal ont la possibilité de voir l'état de validation de leurs demandes.

III.4.10 Cas d'utilisation « Ajouter les mentions »

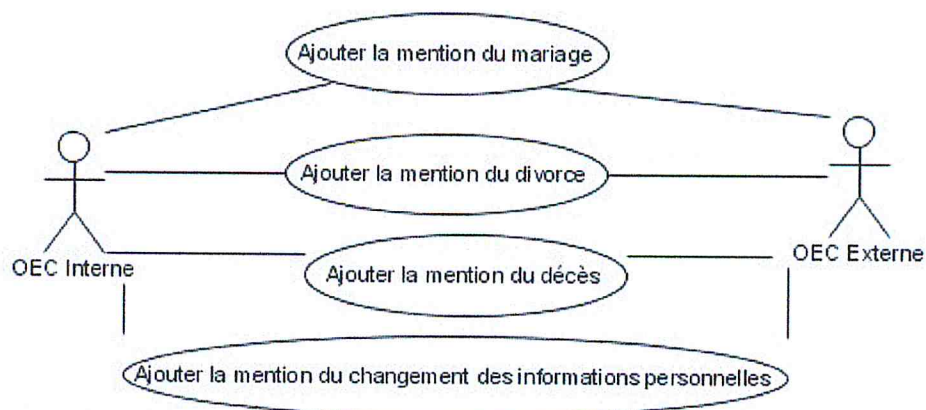


Figure III 17: Diagramme de cas d'utilisation « Ajouter les mentions »

L'OEC peut ajouter des mentions qui peuvent être :

- Mention du mariage.
- Mention du décès.
- Mention du divorce.
- Mention du changement des informations personnelles.

Chapitre IV

Conception du système

Cette étape présente le début d'installation qui est exécuté par l'administrateur. Cette page montre à l'administrateur l'importance de suivre tous les étapes jusqu'à la fin.

V.4.1.1 Etape1

Dans cette étape l'administrateur doit fournir les informations nécessaire pour faire la connexion avec le serveur de base de données MySQL et créer l'application.

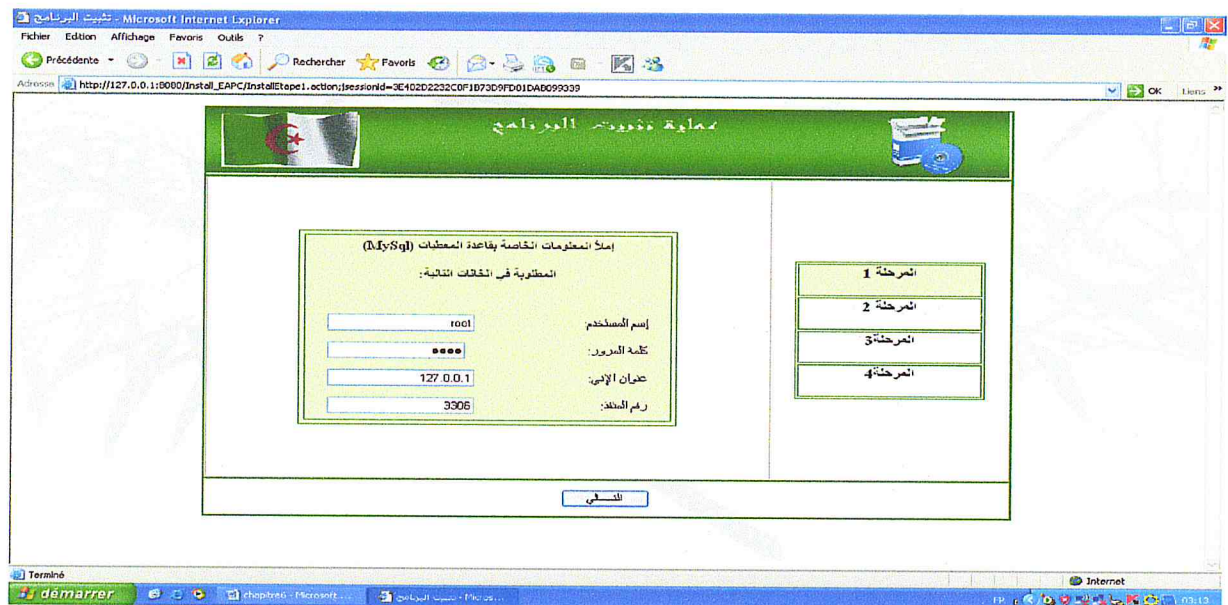


Figure V 4: Etape 1 d'installation

V.4.1.2 Etape2

Cette étape consiste à choisir la commune sur lequel le logiciel sera installé.

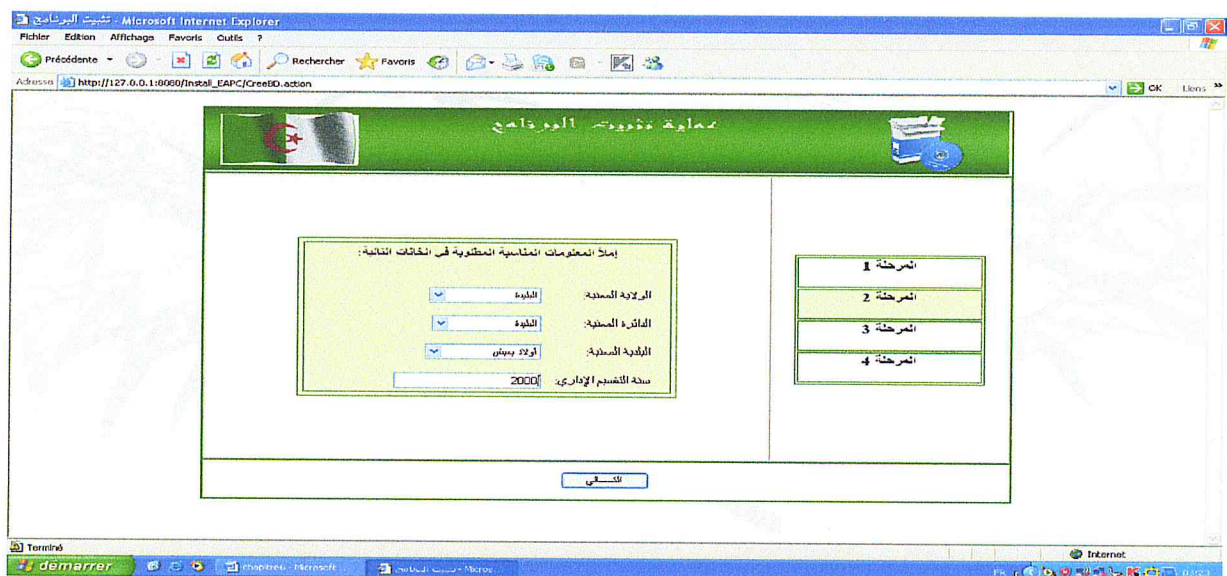


Figure V 5: Etape 2 d'installation

V.4.1.3 Etape 3

Dans cette étape l'administrateur doit créer son compte et un autre compte pour l'OEC principal.

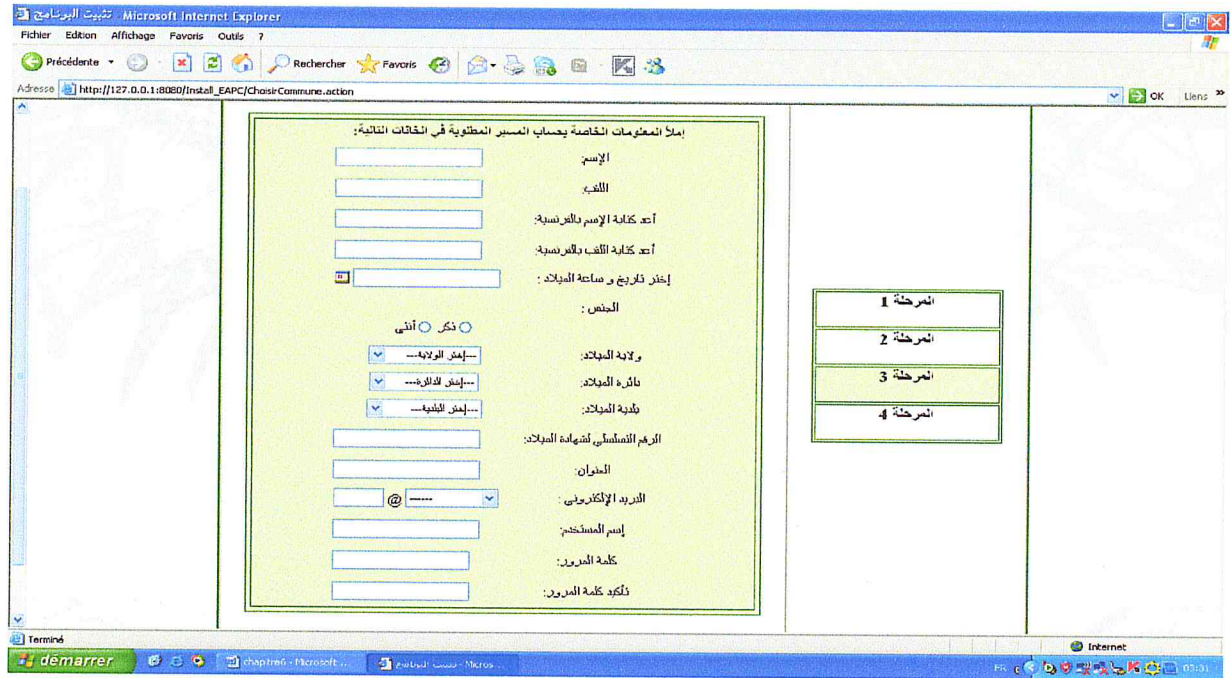


Figure V 6: Etape 3 d'installation

V.4.1.4 Fin d'installation

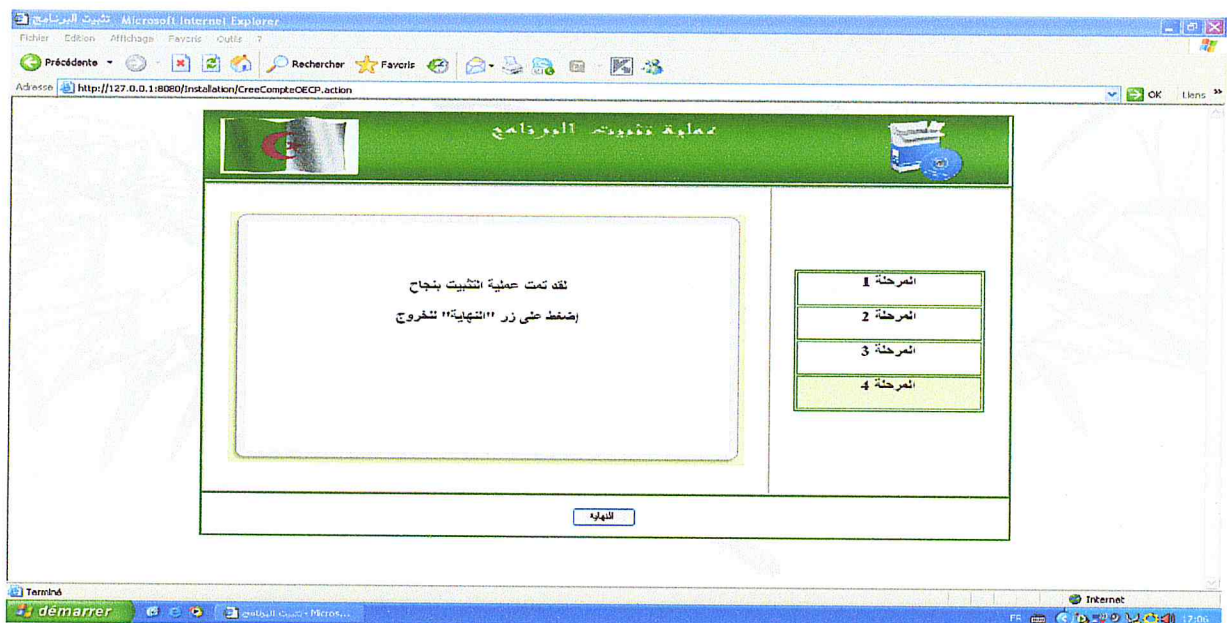


Figure V 7: Fin d'installation avec succès

V.4.2 Page d'accueil de l'application

Puisque notre application est une application d'eGouvernement donc notre interface est basée sur 3 couleurs vert, blanc et rouge selon le drapeau algérien.



Figure V 8: Page d'accueil d'application eAPC

V.4.3 Ajouter Profil

Pour exécuter cette action il faut passer par plusieurs étapes.

V.4.3.1 Accès au compte d'administrateur

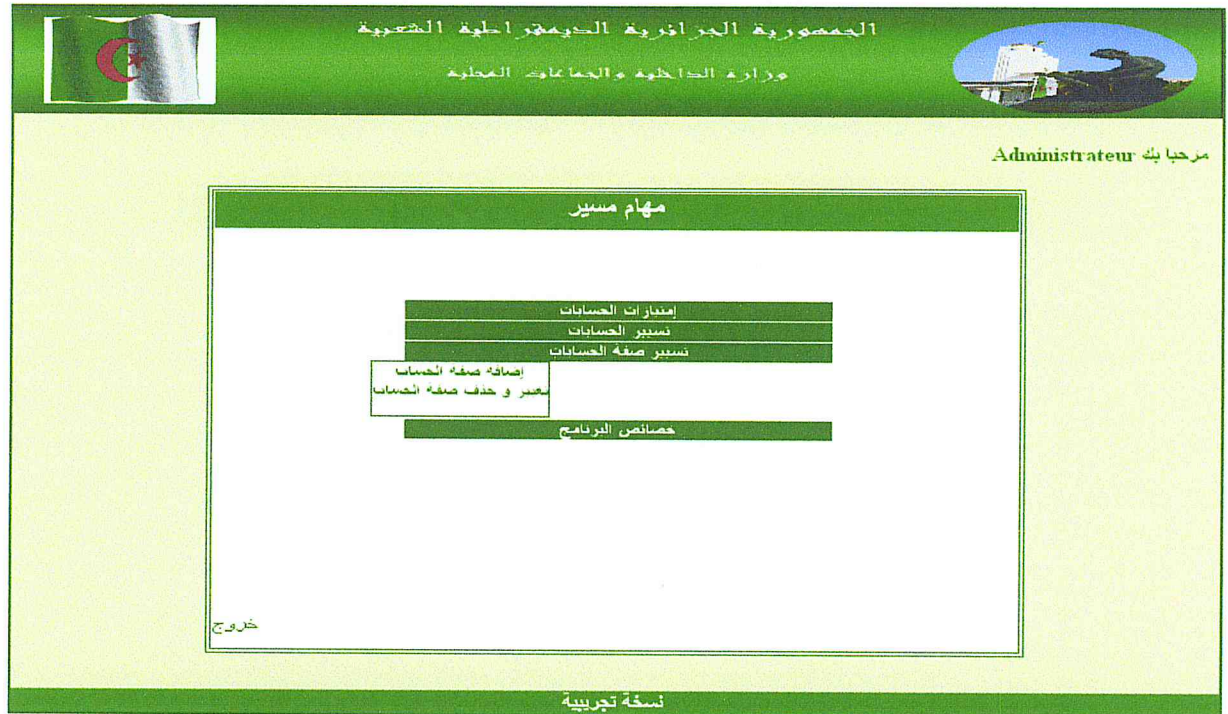


Figure V 9: Accès au compte d'administrateur

V.4.3.2 Sélectionner les actions

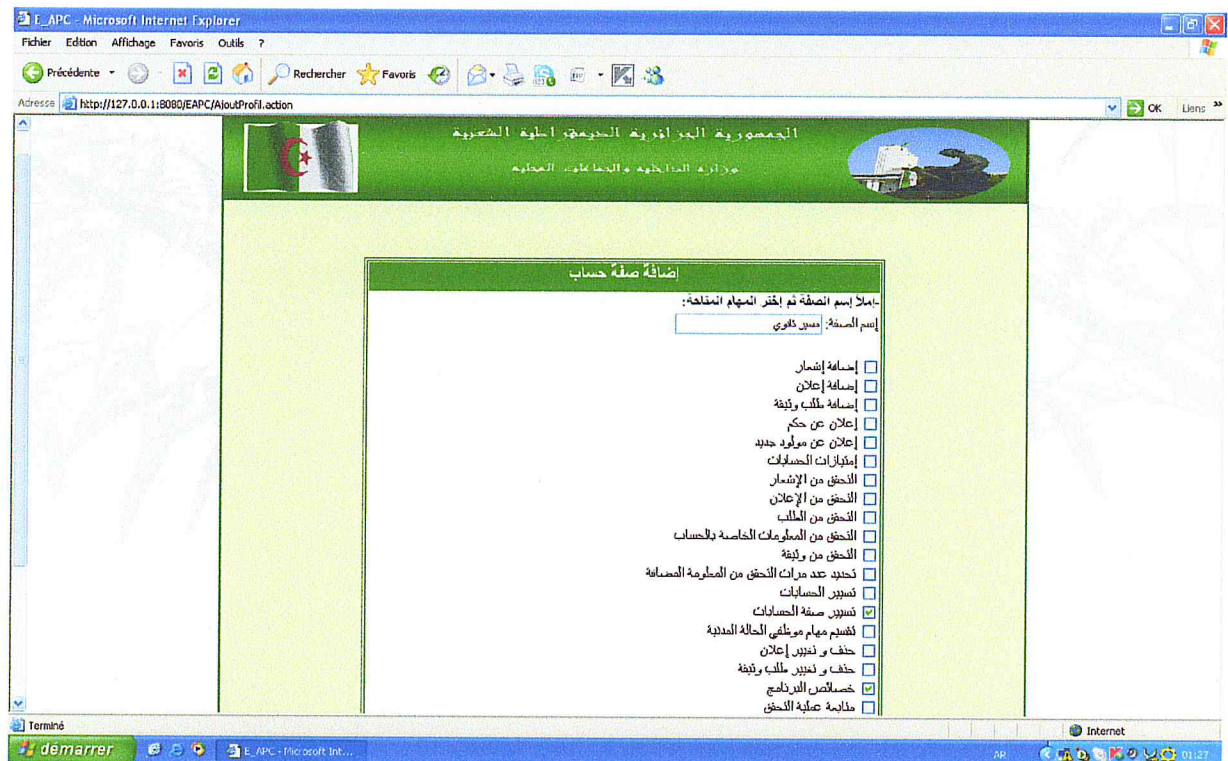


Figure V 10: Sélectionner les actions pour ajouter profil

V.4. 3.3 Afficher un message de succès

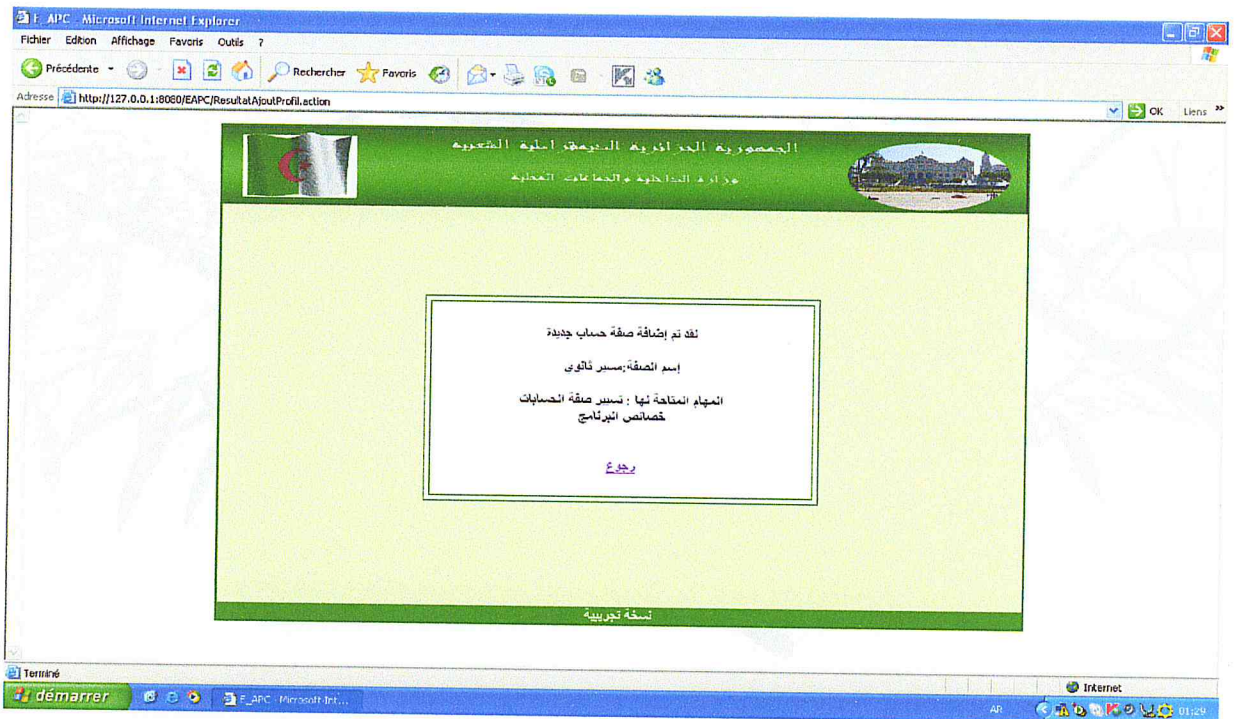


Figure V 11: Afficher un message de succès

V.4.4 Validation des déclarations

Elle est divisée en plusieurs étapes.

V.4.4.1 Accès au compte d'OEC validateur

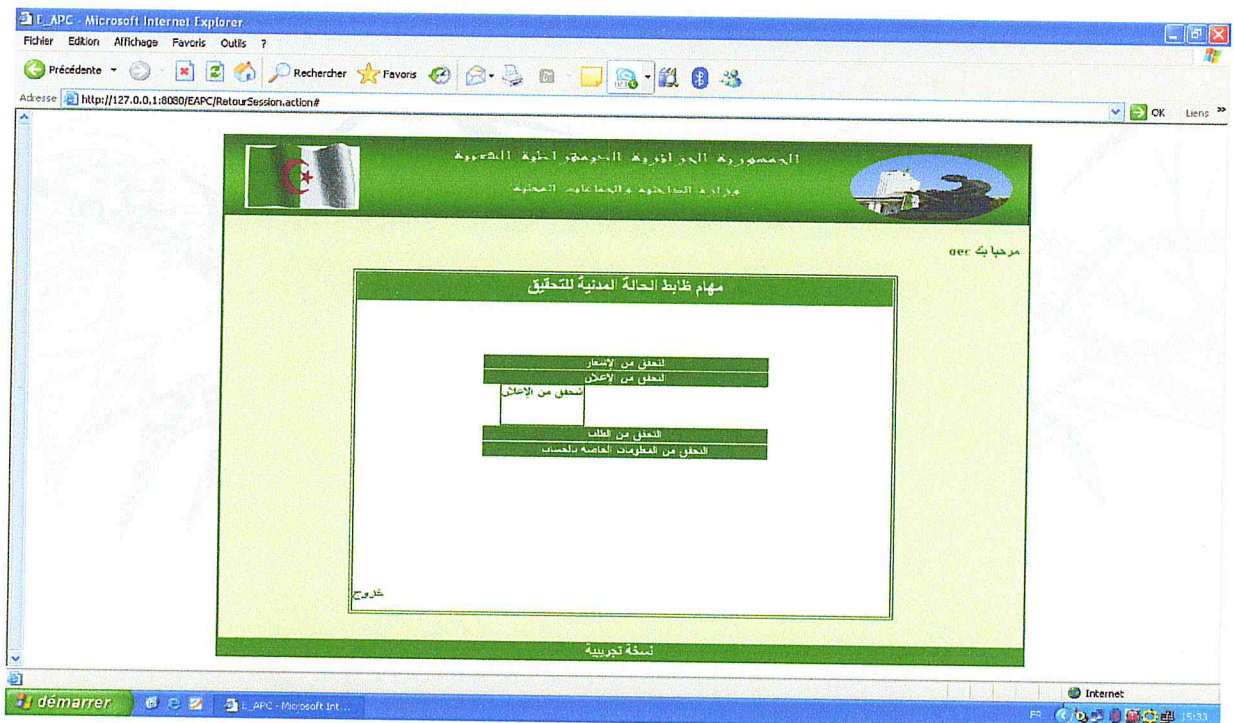


Figure V 12: Accès au compte d'OEC validateur

V.4.4.2 Sélectionner le type de déclaration

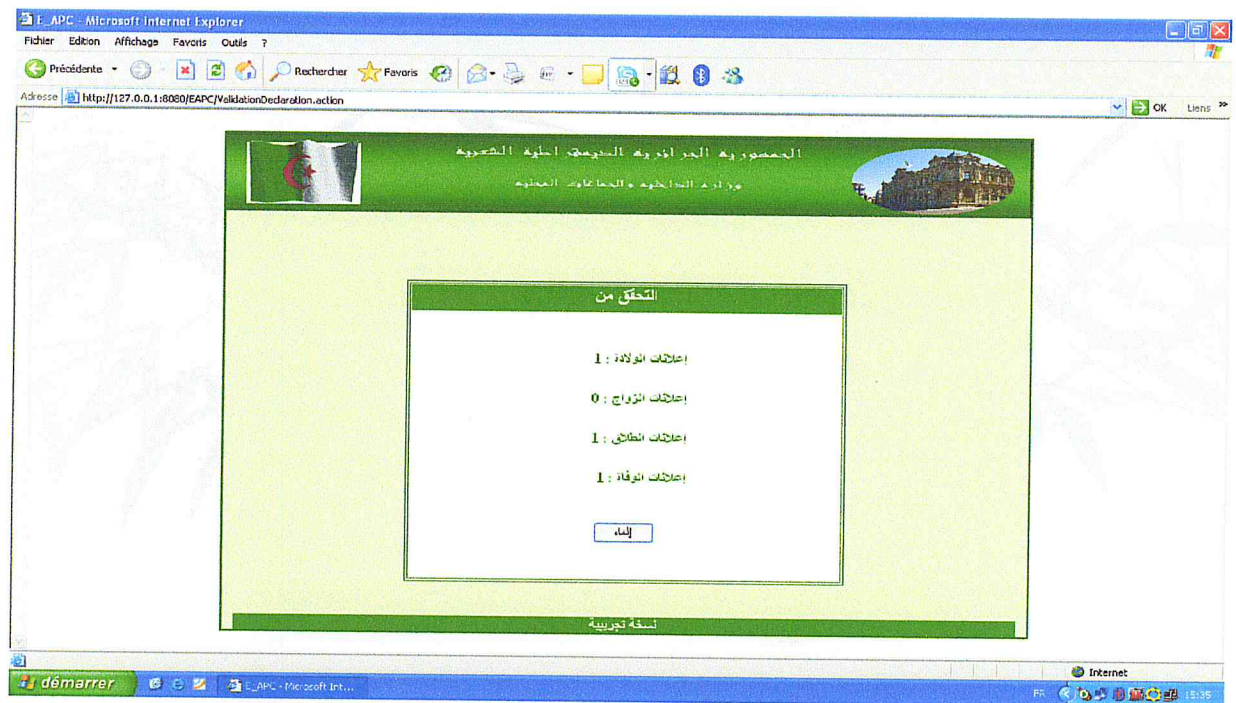


Figure V 13: Sélectionner le type de déclaration

V.4.4.3 Sélectionner une déclaration

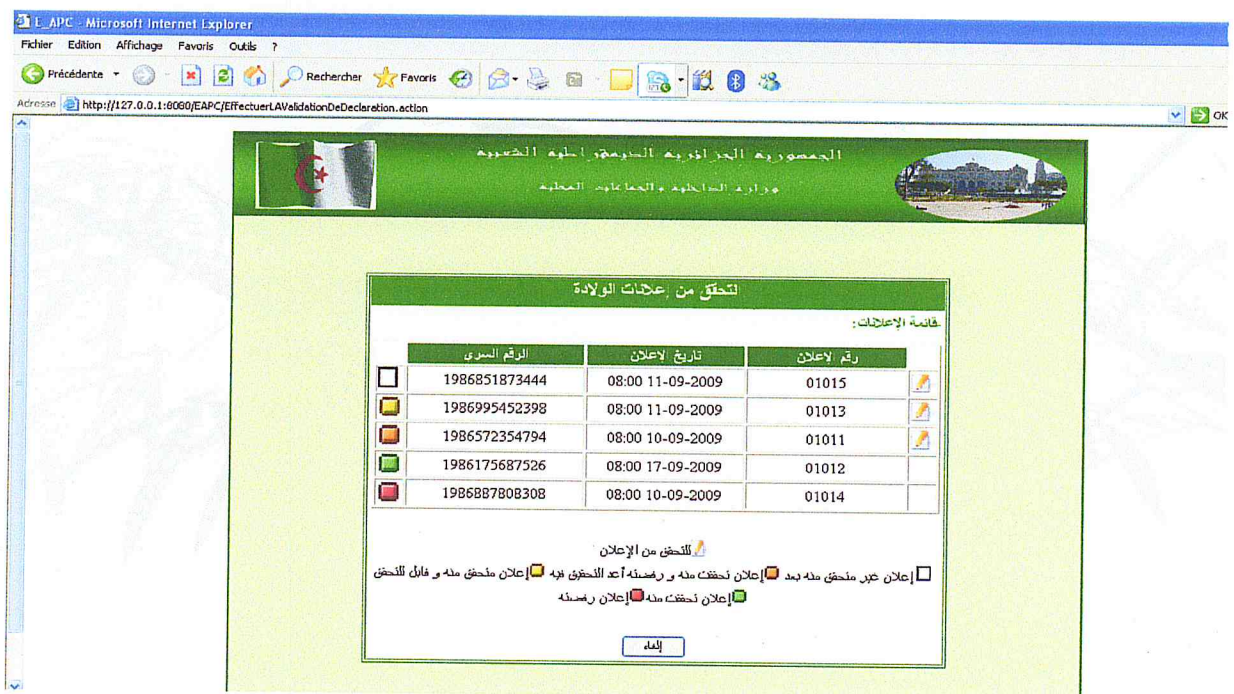


Figure V 14: Sélectionner une déclaration

V.4.4.4 Afficher les informations de la déclaration sélectionnée pour la validation

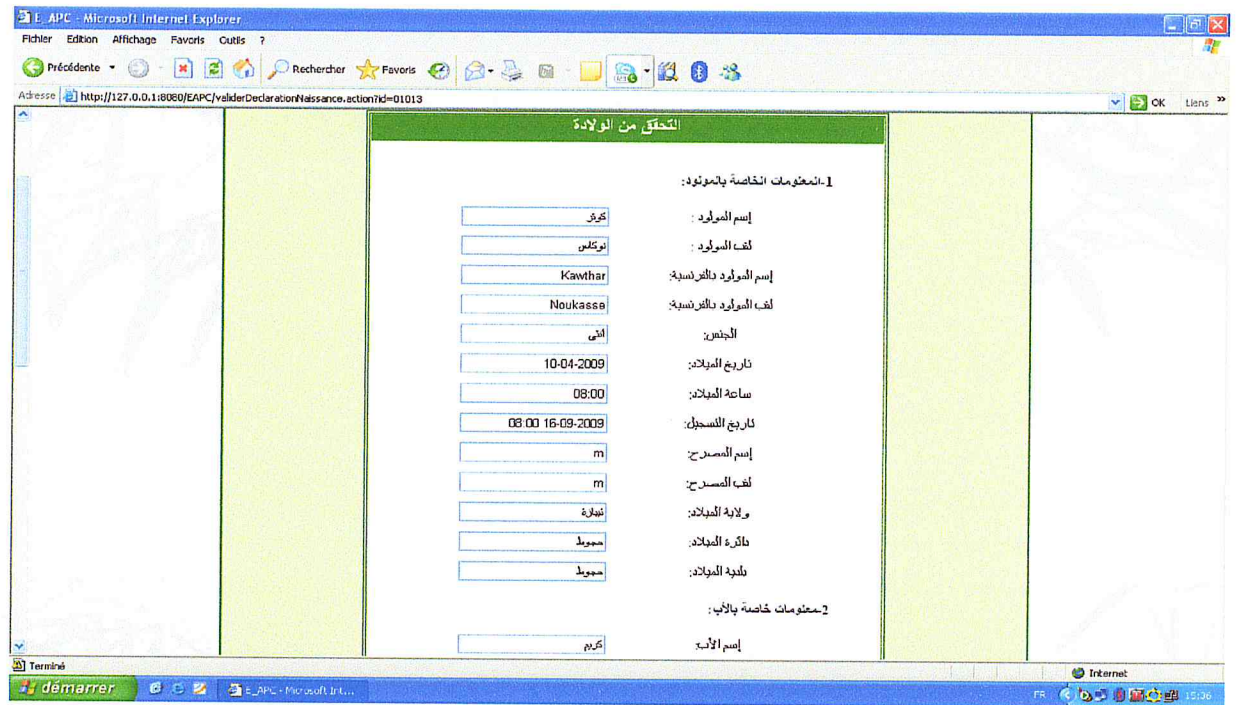


Figure V 15: Afficher les informations de déclaration sélectionnée

V.4.5 Demande acte

V.4.5.1 Accès au compte Citoyen

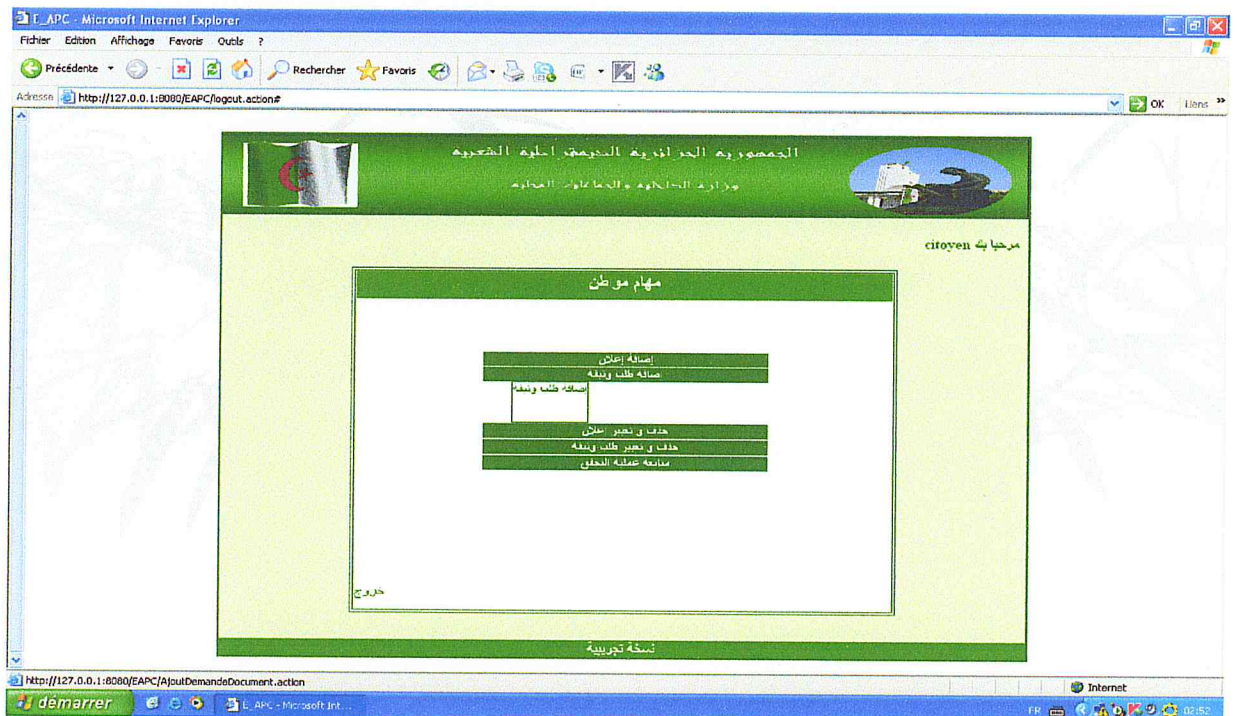


Figure V 16: Accès au compte citoyen

V.4.5.2 Sélectionner le type de la demande

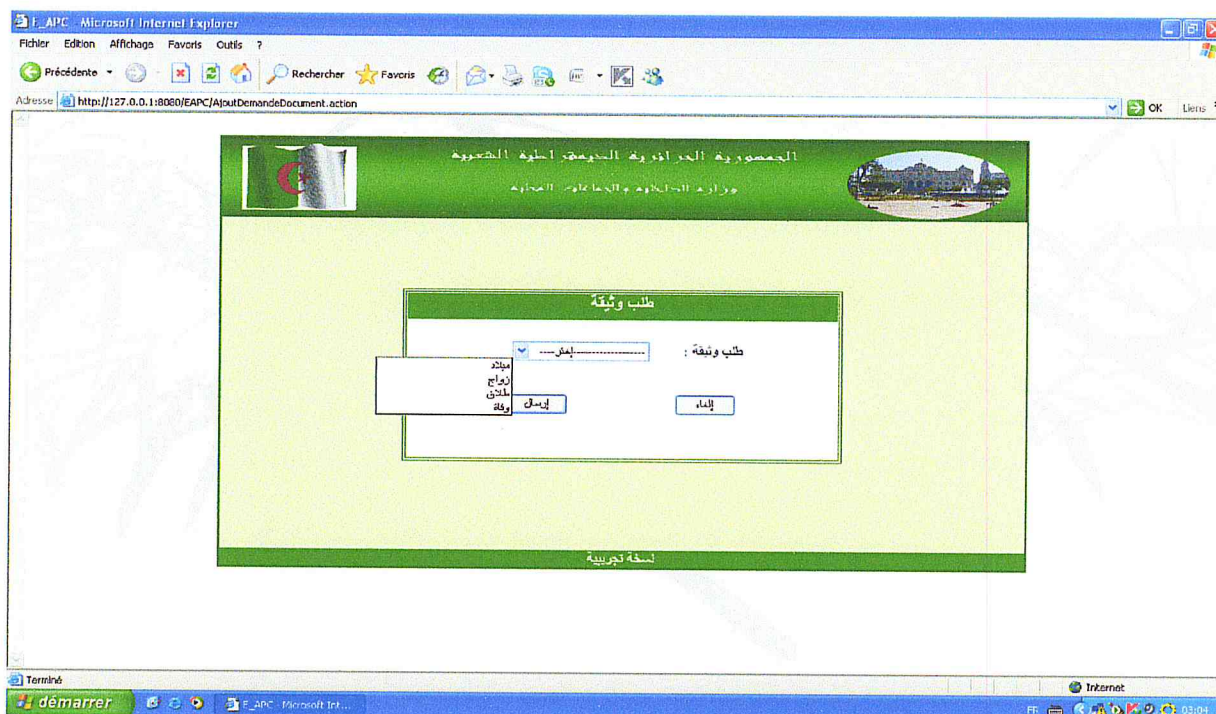


Figure V 17: Sélectionner type document

V.4.5.3 Entrer les informations pour générer IdPersonne et vérifier l'existence de ces informations

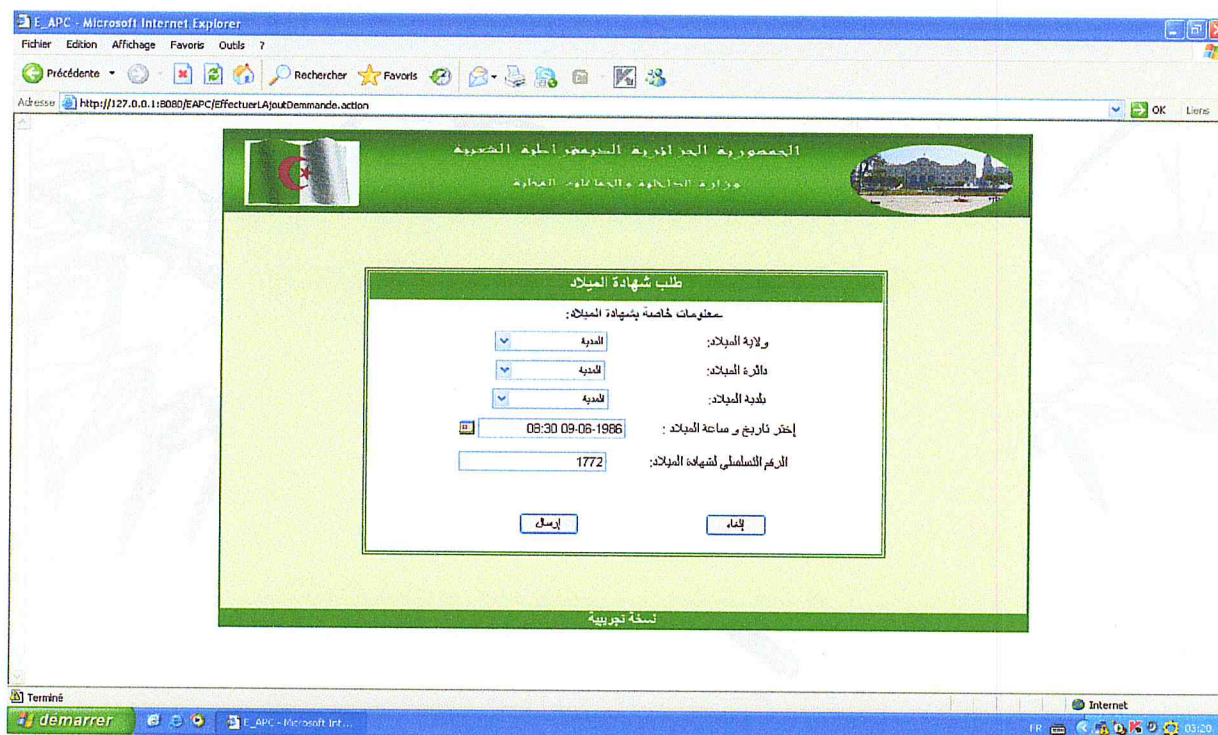


Figure V 18: Demande acte de naissance formulaire1

V.4.5.4 Entrer la suite d'informations

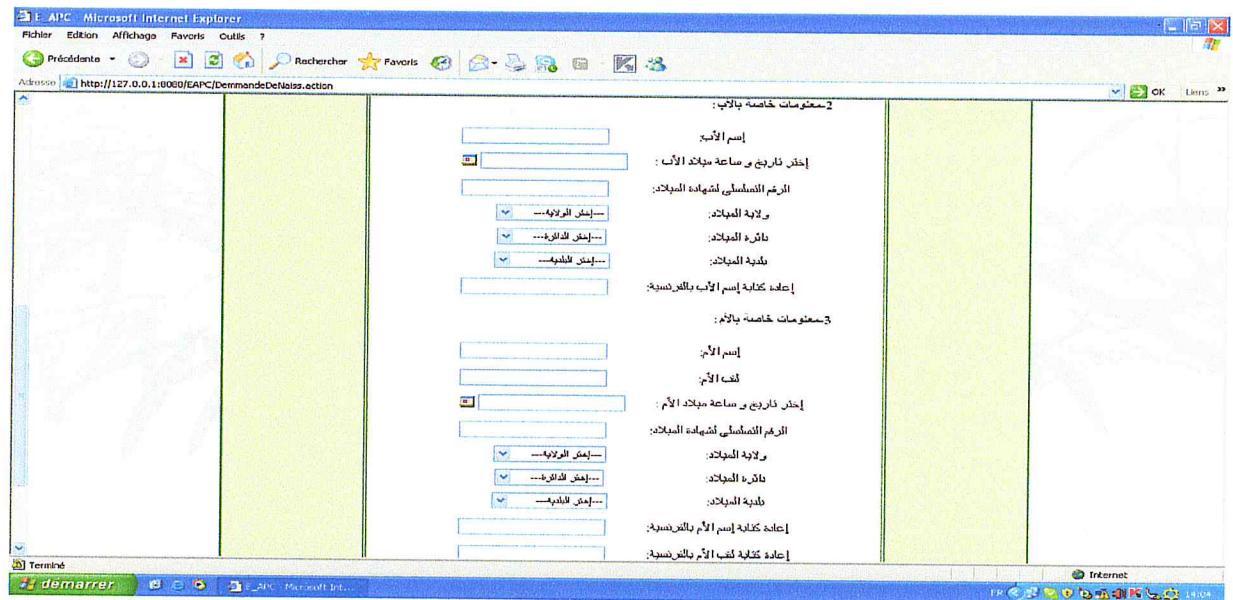


Figure V 19: Demande acte de naissance formulaire2

V.4.5.5 Génération un numéro de la demande et le numéro de secret

Après la saisie des données, notre système génère un numéro de cette demande et un numéro de secret.

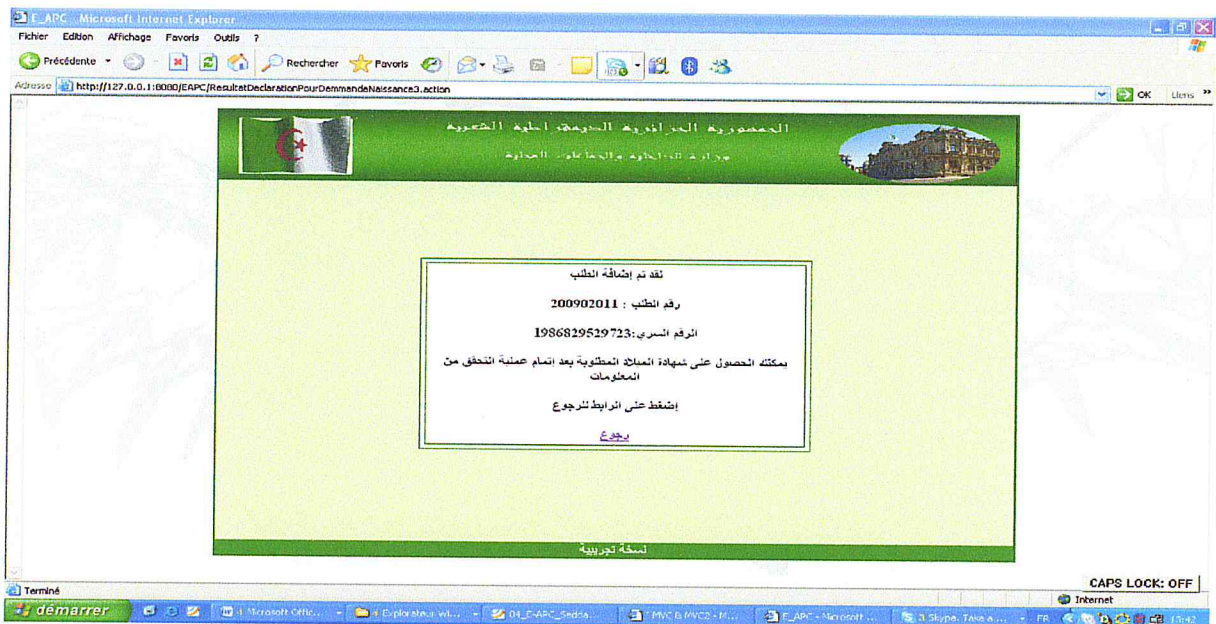


Figure V 20: Générer le numéro de la demande et le numéro de secret

V.4.6 Etablissement de l'acte

Après la validation de cette demande le citoyen peut avoir l'acte en 2 pages. L'une c'est l'acte lui-même l'autre contient le numéro d'acte et le numéro de secret.

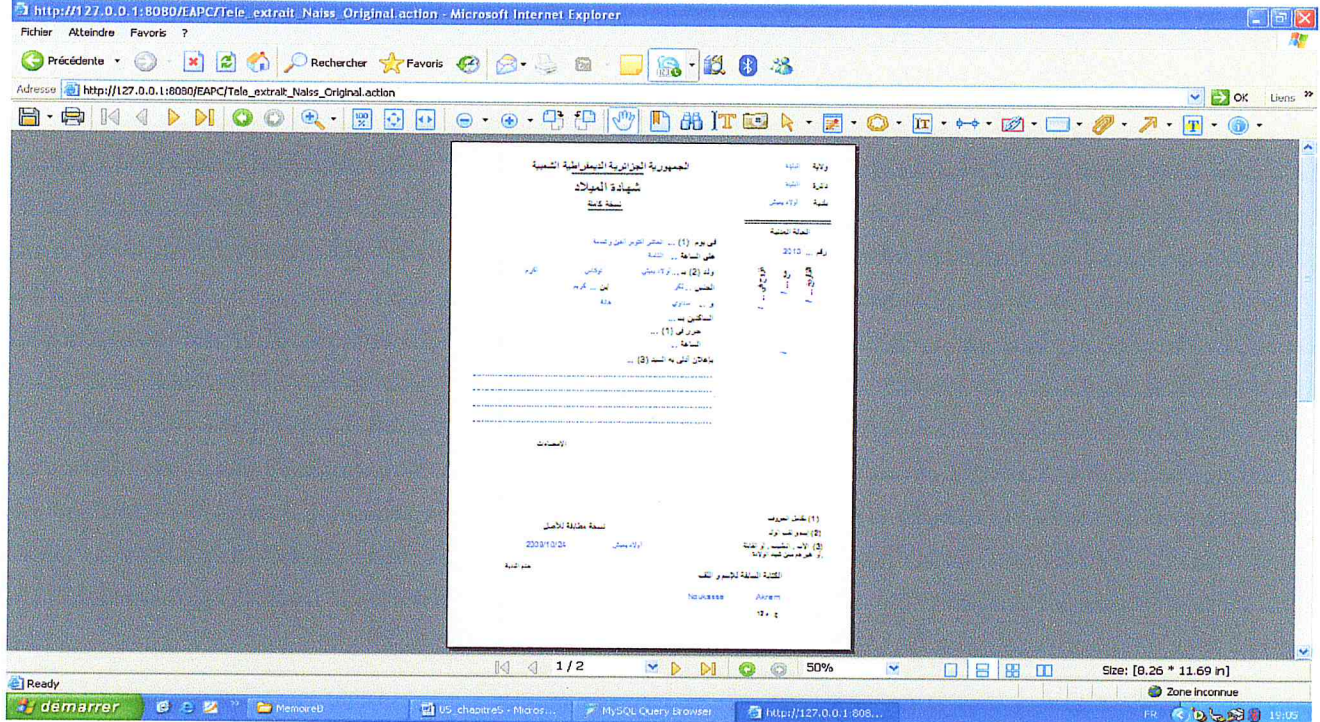


Figure V 21: Acte de naissance première page

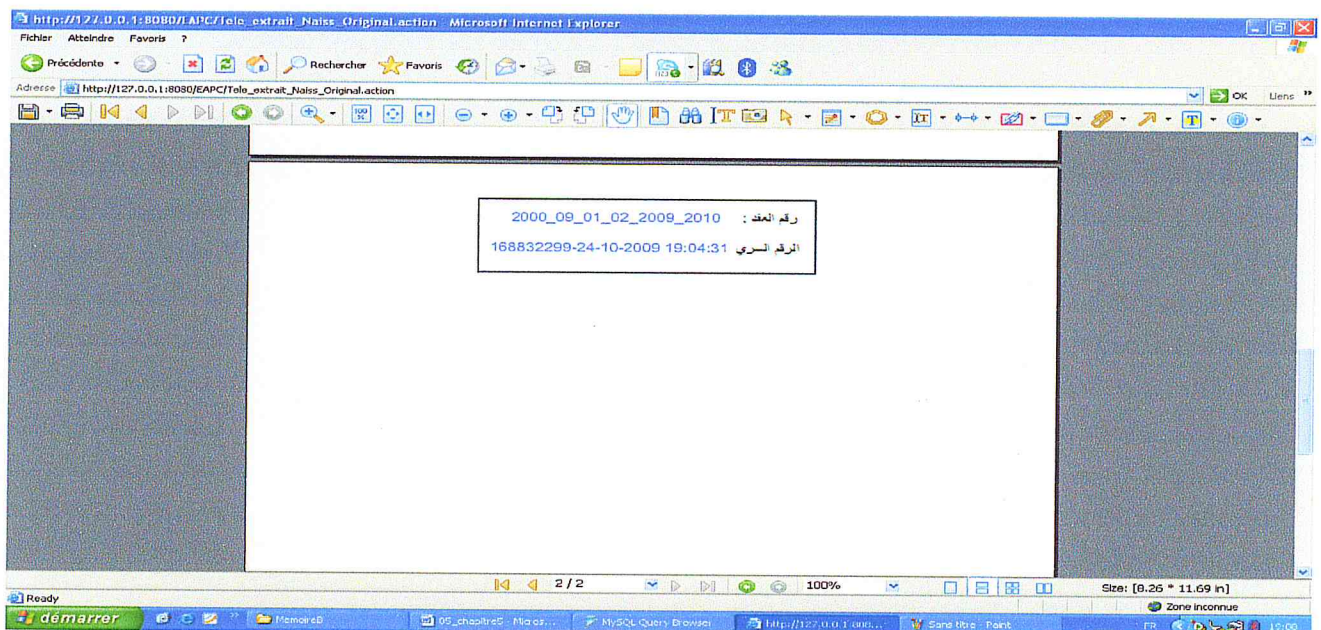


Figure V 22: Acte de naissance deuxième page

V.5 Conclusion

Dans ce chapitre nous avons vu un aperçu général sur le framework Struts2 et nous avons montré quelque fonctionnalité de notre système.

Conclusion générale

Le travail qui nous a été demandé consistait à concevoir pour une Application E-APC, un composant orienté vers le support des activités du service de l'état civil. En se basant sur une étude approfondie (lien de parenté, découpages administratifs).

Au début de notre projet, nous avons commencé par la présentation du domaine eGouvernement et l'étude des différentes tâches exécutées dans le service d'état civil d'APC.

Ensuite, nous sommes penchés sur la conception de notre projet en suivant un processus itératif et incrémentale centré sur les cas d'utilisations et le langage de modélisation UML.

A la fin, Nous avons appliqué notre conception pour réaliser le composant orienté support du service de l'état civil selon une approche MVC mettant en œuvre le Framework Struts2.

Nous avons rencontré certaines difficultés lors de la mise en œuvre de STRUTS2 et d'AJAX. Ceci est essentiellement

- ✓ L'intégration du framework Struts2 avec d'autres technologies comme Jasper Report.
- ✓ Les tags de Struts sont limités côté IHM.
- ✓ L'utilisation d'architecture MVC entraîne la gestion de plusieurs fichiers (XML, java, jsp) et la génération d'un code volumineux.
- ✓ La définition d'une architecture MVC nous a paru très complexe et a de ce fait nécessité une réflexion très approfondie.

Nous avons dépassé ces difficultés pour réaliser notre application et l'objectif principal a été atteint. Il s'agissait de réaliser le composant gérant l'état civil pour le système eAPC. Il reste des améliorations à apporter au système comme l'intégration d'un composant de sécurité.

Glossaire

Glossaire

Apache Tomcat : est un conteneur libre de servlet Java 2 Enterprise Edition. Issu du projet Jakarta, Tomcat est désormais un projet principal de la fondation Apache. Tomcat implémente les spécifications des servlets et des JSP de Sun Microsystems. Il inclut des outils pour la configuration et la gestion, mais peut également être configuré en éditant des fichiers de configuration XML. Comme Tomcat inclut un serveur HTTP interne, il est aussi considéré comme un serveur HTTP.

API : Une interface de programmation (Application Programming Interface ou API) est un ensemble de fonctions, procédures ou classes mises à disposition des programmes informatiques par une bibliothèque logicielle, un système d'exploitation ou un service .

Application web : En informatique une application web (aussi appelée site web dynamique) est un logiciel applicatif dont l'interface homme-machine imite un site web. L'interface homme-machine est appelée interface web. Une application web se manipule avec un navigateur web en parcourant les liens hypertexte et en actionnant des widgets contenus dans les pages.

Framework : est un ensemble de bibliothèques, d'outils et de conventions permettant le développement d'applications .

Hibernate : est un framework open source gérant la persistance des objets en base de données relationnelle .

HTML : L'Hypertext Markup Language, généralement abrégé HTML, est le format de données conçu pour représenter les pages web. C'est un langage de balisage qui permet d'écrire de l'hypertexte, d'où son nom.

HTTP : Le HyperText Transfer Protocol, plus connu sous l'abréviation HTTP, littéralement le « protocole de transfert hypertexte », est un protocole de communication client-serveur développé pour le World Wide Web.

J2EE : Java Enterprise Edition, ou Java EE (anciennement J2EE), est une spécification pour la technologie Java de Sun plus particulièrement destinée aux applications d'entreprise.

Java Bean : sont des composants logiciels écrits en langage Java .

JDBC : La technologie JDBC (Java DataBase Connectivity) est une API fournie avec Java permettant de se connecter à des bases de données, c'est-à-dire que JDBC constitue un ensemble de classes permettant de développer des applications capables de se connecter à des serveurs de bases de données (SGBD).

Glossaire

JSF : (abrégé en JSF) est un framework Java, pour le développement d'applications Web, est agnostique à la technologie de présentation. Il utilise JSP par défaut, mais peut être utilisé avec d'autres technologies, comme par exemple Facelets ou XUL.

Servlet : est une application Java qui permet de créer dynamiquement des données au sein d'un serveur HTTP .

SGBD : Un système de gestion de base de données (abrégé SGBD) est un ensemble de logiciels qui sert à la manipulation des bases de données. Il sert à effectuer des opérations ordinaires telles que consulter, modifier, construire, organiser, transformer, copier, sauvegarder ou restaurer des bases de données. Il est souvent utilisé par d'autres logiciels ainsi que les administrateurs ou les développeurs.

Spring : est un framework open source J2EE pour les applications 3-tiers, dont il facilite le développement et les tests .

XML : (Extensible Markup Language « langage extensible de balisage ») est un langage informatique de balisage générique. Il sert essentiellement à stocker/transférer des données de type texte Unicode structurées en champs arborescents.

Bibliographie

[Roques, 06] P. Roques, "UML 2 en pratique", Edition Eyrolles, 2006.

[P. Rocques] - UML2 modéliser une application Web 3ed.

[P. Rocques] - UML2 par la pratique.

Web graphie

W1: http://www.setit.rnu.tn/last_edition/setit2005/multimedias/88.pdf

W2: COMITE e-GOUVERNEMENT [HTTP://WWW.EGOV.MA](http://WWW.EGOV.MA)

W3 : <http://www.roseindia.net/struts/struts2/struts-2-features.shtml>

W4: <http://www.vaannila.com/struts-2/struts-2-tutorial/struts-2-framework-tutorial-1.html>

W5: <http://www.xul.fr/xml-ajax.html>